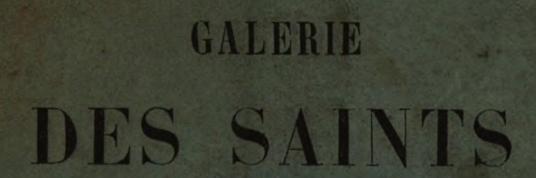


GALERIE DES SAINTS

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. L'ABBÉ BERNARD, CHANOINE D'AVIGNON

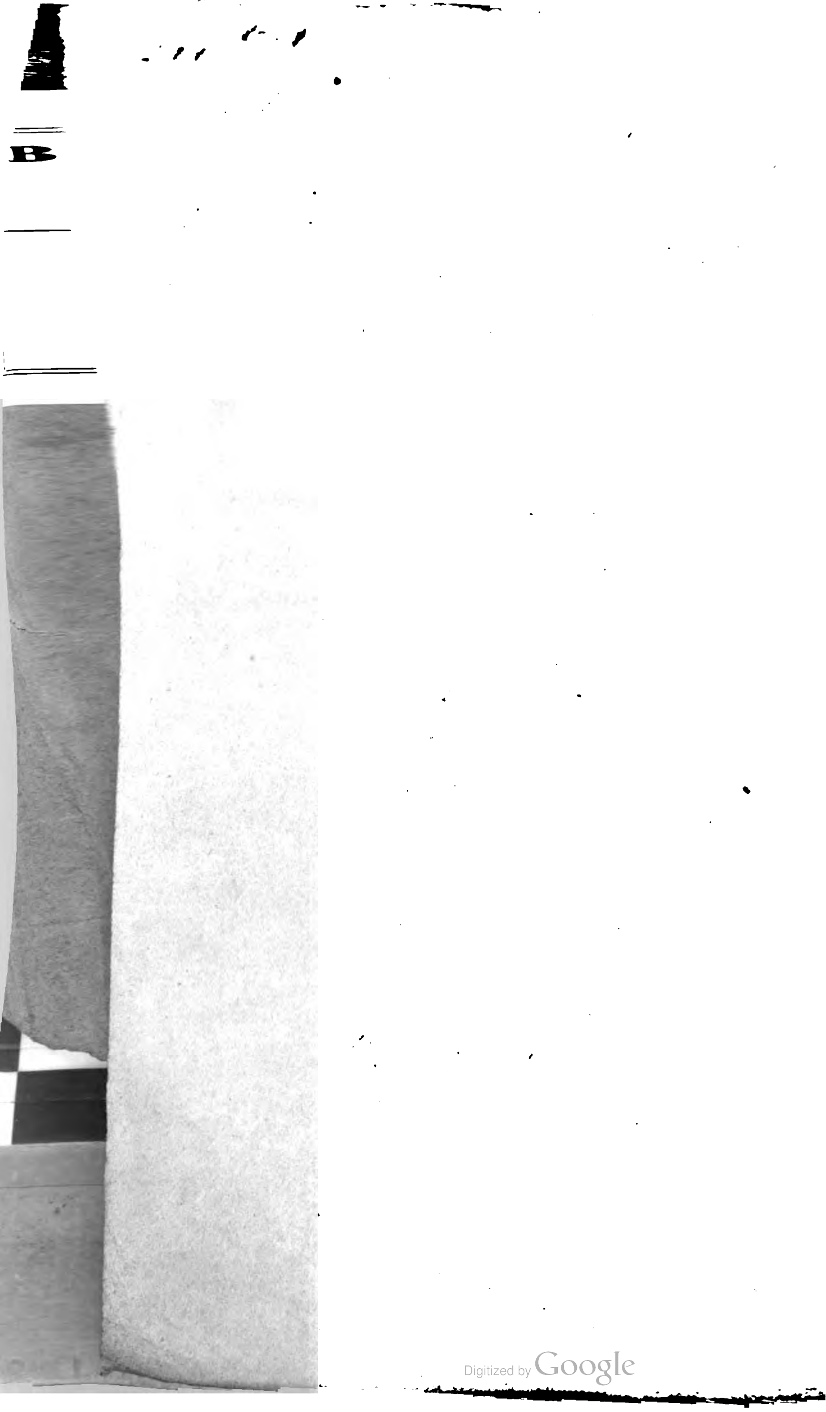
ET SOUS LE PATRONAGE

DE Mgr L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.



CARPENTRAS.

L. DEVILLARIO, IMPRIMEUR LIBRAIRE.



GALERIE DES SAINTS

Publiée

SOUS LA DIRECTION DE M. L'ABBÉ BERNARD,

CHANOINE D'AVIGNON

ET SOUS LE PATRONAGE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

SAINTS BERGERS.

Dédié à nos amis

BENOIT, JOANNIN, ANDRÉ ET EUGÈNE SAMUEL,

D'AVIGNON.

S. BÉNÉZET.



Bénézet se mit à genoux et resta quelques instants en prières; puis, se relevant, il s'approcha d'une énorme pierre, et ayant fait le signe de la croix, il la chargea sur ses épaules avec la même facilité que s'il se fût agi d'un petit caillou.

HISTOIRE

DE

SAINT BÉNÉZET

BERGER

ET DES FRÈRES DE L'ŒUVRE DU PONT D'AVIGNON

COMPOSÉE SUR DES DOCUMENTS AUTHENTIQES

PAR AUGUSTIN CANRON.

Ego tuli te de pascuis sequentem greges; et fui tecum in omnibus ubicumque ambulasti, fecique tibi nomen grande.

(II. *Reg*. 7.)





CARPENTRAS.

L. DEVILLARIO, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

PROPRIÉTÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

Avignon, le 11 avril 1854.

A MONSIEUR L'ABBÉ BERNARD,

Chanoine de la Métropole d'Avignon.

J'AI pris connaissance, mon cher abbé, du plan de publication des *Vies des Saints* que vous m'avez soumis : j'en approuve le titre « GALERIE DES SAINTS », mais ce n'est pas assez de dire que j'en approuve le dessein : je l'encourage, je le patronne de toute mon âme, et je suis assuré que vous

trouverez dans tous les vénérés prélats de France un même concours de sentiments.

A une époque où la lecture est devenue un besoin universel, il était indispensable de fournir un aliment à cette faim de livres, et, après les Saintes Ecritures, nulle lecture n'est plus substantielle, plus utile, plus intéressante que celle de la vie des Saints : c'est l'Evangile en action. Vous avez conçu votre publication sous un point de vue d'à-propos qui mérite d'être signalé et qui la distingue des autres publications de ce genre, déjà souvent tentées. En divisant les *Vies des Saints* en plusieurs catégories, en appropriant à chaque classe de lecteurs, les vies des Saints, *enfants, pauvres, artisans, femmes, veuves, cultivateurs, servantes, domestiques, soldats, pénitents,*

etc., vous leur donnez un attrait tout nouveau, et vous remettez en lumière des trésors ignorés.

Les travaux auxquels vous vous êtes livré pour propager les bonnes doctrines parmi le peuple ne peuvent être mieux couronnés que par cette entreprise apostolique : elle est le complément de votre mission, et je ne doute pas que vous n'y réussissiez, avec le zèle que je vous connais et le tact que vous avez de ce qui convient au temps présent

Je verrai avec plaisir que le clergé et les laïques catholiques vous secondent dans cette œuvre qui, je le sais, ne dépasse pas votre courage, mais qui excèderait les forces d'un seul.

Je félicite l'éditeur, M. Devillario, d'avoir mis ses presses et sa fortune au service

d'une si belle et si méritoire entreprise. J'ai la bonne confiance qu'il trouvera, dans le succès de l'œuvre et dans la considération que ses sacrifices lui mériteront auprès du clergé et des hommes de bien, une légitime rémunération.

Recevez, mon cher abbé, l'assurance de mon affectueux dévouement.



† J.-M. Mathias,
Archevêque d'Avignon.

PRÉFACE.

« Si Dieu, dit Bourdaloue, pour opérer de grandes choses, ne choisissait que de grands sujets, on pourrait attribuer ses merveilleux ouvrages ou à la sagesse, ou à l'opulence, ou au pouvoir et à la force des ministres qu'il y aurait employés; mais, afin que nul homme n'ait de quoi s'enfler d'une fausse gloire devant le Seigneur, ce ne sont communément ni les sages selon la chair, ni les riches, ni les puissants, ni les nobles qu'il fait servir à l'exécution de ses desseins; il prend au contraire ce qu'il y a de plus petit pour confondre les puissances humaines, et, suivant l'expression de l'Apôtre, il va chercher jusque dans le néant ceux

qu'il veut élever au-dessus de toutes les grandeurs de la terre. *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret* (1). »

La vocation de Moïse et celle de David sont de beaux exemples de cette admirable disposition de la divine Providence : Moïse, dans les plaines de Madian, gardait les brebis de Jethro, lorsque Dieu l'appela à être le législateur des Hébreux et leur libérateur de la servitude d'Egypte ; et David suivait, sur les collines de Bethléem, les troupeaux de son père, quand le Prophète, par ordre du Seigneur, vint le sacrer roi du peuple d'Israël.

S. Bénézet fournit un autre exemple de ces étonnants contrastes que la puissance divine se plaît à montrer au monde. L'histoire de ce bienheureux berger trouvera peut-être des contradicteurs et des incroyants : c'est

(1) Panégyrique de sainte Geneviève de Paris.

sitôt fait de reléguer parmi les pieuses fictions, parmi les exagérations saintes du moyen âge les faits qui sortent de la voie ordinaire. Parce qu'il excède la force de l'homme, parce qu'il manque des moyens humains, parce qu'il contredit la commune expérience, un fait n'est pas impossible absolument. Dieu, en limitant la puissance de l'homme, n'a point lié la sienne et ne s'est point engagé à n'agir que par les moyens naturels. Avant de nier et de condamner, il faut donc examiner d'abord si le récit qui nous surprend n'est pas une de ces manifestations de la puissance surnaturelle prêtée à l'homme.

Nous avons écrit d'après les documents les plus authentiques et les monuments les plus dignes de foi ; nous n'avons rien affirmé sans être appuyé sur l'autorité des hagiographes les plus recommandables par leur critique, les Bollandistes entre autres ; toutes les pièces des anciennes archives de l'hôpital du Pont ont été soigneusement

compulsées ; enfin nous avons interrogé la tradition et dans la patrie du Saint et dans le pays qui fut témoin des merveilles de sa vie.

Au récit des actions admirables de saint Bénézet, nous avons ajouté une histoire, aussi complète qu'il nous a été possible de l'écrire, sur la corporation religieuse des Frères Pontifes : elle est le complément nécessaire de l'histoire du Saint, car c'est à Bénézet que cette association est redevable de son illustration et de sa gloire. Le lecteur nous saura gré, nous l'espérons, de lui donner sur cette association des détails qui, pour la plupart, étaient inédits.

Nous nous rendrions coupable d'ingratitude, si, avant d'entrer en matière, nous n'offrions ici l'hommage public de nos remercîments et de notre reconnaissance à un de nos compatriotes et amis d'enfance, maintenant Religieux d'un ordre illustre : avant de se séparer du monde, il avait réuni tous les monuments qu'il avait pu rencon-

trer concernant S. Bénézet, dont la mémoire lui était chère à plus d'un titre ; apprenant que nous nous disposions à écrire cette vie, il a bien voulu, dans son amitié pour nous, mettre à notre disposition le fruit de ses laborieuses et savantes recherches : c'est ainsi que plusieurs faits isolés sont parvenus à notre connaissance, et que nous avons pu consulter bien des documents que nous avions cru perdus.

Daigne S. Bénézet avoir pour agréable ce petit livre que nous dédions et consacrons à sa gloire !

Avignon, fête de l'Immaculée Conception de Marie 1854.

CHAPITRE I.

Naissance et premières années de S. Bénézet. — Sa vocation divine. — Il arrive à Avignon.

Suivant la tradition la plus généralement répandue, S. Bénézet naquit au Villard, petite bourgade cachée dans les montagnes du Vivarais (1), vers l'année 1165, sous le pontificat d'Alexandre III et le règne de Frédéric Barberousse. Il reçut au

(1) Voyez la note A aux pièces justificatives.



baptême le nom de Benoit, d'où est dérivé le nom de Bénézet, *petit Benoît*, par lequel il fut appelé.

Ses premières années se passèrent, comme celles de tous les enfants de la campagne, sous l'humble toit de chaume qui l'avait vu naître. Il perdit son père de bonne heure et fut obligé, pour venir en aide à la pauvreté de sa mère, de garder lui-même les quelques brebis qui faisaient toute sa richesse. Mais, si Dieu lui avait ainsi refusé les avantages de la fortune, il l'avait en revanche comblé des dons bien préférables de la grâce : il avait orné son âme des plus admirables vertus, et il avait choisi sa jeunesse et sa simplicité pour en faire les dociles instruments de sa puissance.

Le treizième jour du mois de septembre de l'année 1177, Bénézet faisait paître son petit troupeau sur les collines, lorsqu'eut lieu (1) une

(1) D'après la chronique dite de *Saint-Marien d'Auxerre* et d'après les ***archives de la ville d'Avignon***, ce fut en 1177

éclipse totale de soleil. Tout à coup, au milieu de l'obscurité, ces mots retentissent dans les airs : « Bénézet, mon fils Bénézet, écoute ma voix, et » prête-moi l'oreille. »

L'enfant répondit tout tremblant : « Qui êtes- » vous, vous qui me parlez? J'entends vos paroles » et je ne vois personne.

» — Ne crains rien, reprit la voix ; je suis le » Seigneur qui ai créé d'un seul mot le ciel, la » terre, la mer et tout ce qu'ils renferment.

» — Seigneur, que voulez-vous de moi?

» — Je veux que tu laisses là les brebis de ta » mère ; tu iras bâtir pour moi un pont sur le » Rhône.

» — Seigneur, je ne sais où est ce Rhône, et » je n'ose abandonner le troupeau de ma mère.

qu'eut lieu cette éclipse : le P. Pingré, dans sa *table des éclipses*, approuvée par l'Académie des sciences et insérée dans la seconde édition de l'*Art de vérifier les dates*, la place au 15 septembre de l'année suivante.

» — Je te l'ai dit, ne crains pas ; je ramènerai » tes brebis à l'étable, et je te ferai conduire vers » le Rhône.

» — Mais, Seigneur, je n'ai que trois oboles (1), » comment pourrai-je bâtir un pont?

» — Tu le sauras, mon fils; mets-toi en route.»

Bénézet obéit à l'instant et suivit le premier sentier qui s'ouvrait devant lui. Bientôt un ange se présente à lui sous un habit de pèlerin, et il lui dit : « Suis-moi sans crainte, mon enfant ; je » te conduirai à l'endroit où tu dois bâtir un pont » au Seigneur. »

C'était vers le milieu du jour; en moins de trois heures ils arrivèrent tous les deux sur les

(1) Le manuscrit renfermant le procès-verbal de la fondation du Pont Saint-Bénézet porte : *Non ay maï très micalès* (je n'ai que trois michalets). Ne pouvant connaître la valeur de cette monnaie appelée *michalet* à cette époque, nous lui avons donné le nom d'*obole,* à l'exemple de Nouguier, de Théophile Raynaud et des Bollandistes.

bords du Rhône, près de la ville d'Avignon dont les murailles et les tourelles s'élevaient fièrement sur la rive opposée. L'enfant, qui jusqu'alors n'avait connu que les torrents de ses montagnes, fut effrayé de la largeur du fleuve et s'écria en pleurant : « Jamais je ne pourrai jeter un pont d'un » rivage à l'autre. — Aies donc confiance, lui » dit alors son céleste compagnon, car l'esprit de » Dieu est avec toi. Va vers cette barque que tu » vois là bas en face de la ville, le batelier te fera » traverser le Rhône, et tu annonceras ta mission » à l'évêque d'Avignon et à son peuple. » A ces mots l'ange disparut.

Bénézet se dirigea vers la barque et pria le batelier de le passer sur l'autre rive pour l'amour de Dieu et de la Sainte Vierge. Cet homme était juif, il répondit à l'enfant : « Si tu veux passer, » il faut que tu me donnes trois deniers comme » les autres. » Bénézet le supplia encore une fois,

au nom du Seigneur Jésus et de la Vierge Marie, de le transporter à l'autre bord; mais le juif inexorable lui répliqua : « Je me soucie fort peu » de ta Vierge Marie qui n'a aucun pouvoir au ciel » comme sur la terre; j'aime mieux trois deniers. » L'enfant lui donna ses trois oboles; le batelier, voyant bien que c'était tout ce qu'il pourrait recevoir de ce pauvre petit berger, le prit dans sa barque et le déposa quelques instants après sous les murs d'Avignon.

Bénézet se rendit de suite à la cathédrale de Notre-Dame du Château (1), où l'évêque Ponce expliquait au peuple la parole de Dieu; il l'interrompit aussitôt et s'écria d'une voix haute et ferme : « Ecoutez tous et prêtez-moi l'oreille; » voici que Dieu m'a envoyé vers vous pour jeter » un pont sur le Rhône. » L'évêque, indigné de

(1) Ce ne fut que plus tard que la cathédrale d'Avignon fut appelée Notre-Dame des Doms; on l'appelait alors Notre-Dame du Château (*de Castello*) ou du Rocher (*de Rupe*).

ce qu'un enfant d'un extérieur aussi chétif et aussi misérable osait ainsi l'interrompre publiquement dans l'église, ordonna de le conduire au viguier de la ville (1), homme dur et sévère, pour le faire punir de sa témérité. Bénézet se présenta avec assurance devant le magistrat : « Le Seigneur, lui dit-il, m'envoie dans cette » ville pour construire un pont sur le Rhône. » « — Comment, lui répliqua le viguier, comment » un personnage de ton espèce croit-il pouvoir » accomplir ce que les Romains, ce que nos » pères, ce que Charlemagne le grand empereur » n'ont pas même osé entreprendre (2)? » Mais

(1) Le viguier ou prévôt était le premier magistrat civil de la ville : il en était comme le gouverneur. Celui dont nous parlons ici s'appelait Bérenger et appartenait à l'illustre maison de Sade.

(2) Le Rhône a toujours été regardé comme le fleuve le plus rapide ou du moins comme un des plus rapides de l'Europe, surtout au temps de S. Bénézet, alors que, n'étant retenu par aucune digue, il dévastait si souvent, dans l'impétuosité de son cours, les campagnes qui bordaient ses rivages. Il faut voir dans

l'enfant répondit à ces paroles par de nouvelles instances, et il le fit avec tant de force et d'une manière si pressante, que le viguier, pour se débarrasser de ses importunités, lui dit enfin : « Jeune insensé, tu dois savoir que les ponts se » construisent avec des pierres ; je vais donc te » donner une pierre qui se trouve dans la cour de » mon palais ; elle est énorme ; si tu peux la porter » jusqu'au Rhône, et même si tu peux seulement » l'ébranler, je croirai alors en ta mission, et je » fournirai tout ce qui te sera nécessaire pour la » construction de ton pont. »

S. Ambroise, dans S. Jérôme, dans Ausone, dans Silius Italicus, dans Claudien et autres quelle idée on avait autrefois de la rapidité et de l'impétuosité de ce fleuve.

CHAPITRE II.

Fondation du pont et des Frères Pontifes. — Mort de S. Bénézet et sa sépulture.

Bénézet accepta la proposition du viguier, et, plein de confiance en Dieu, il retourna vers l'évèque pour lui en faire part. « Allons, lui dit le » pontife, et voyons la merveille que tu nous an» nonces. » Et, suivis de tout le peuple, ils se

dirigèrent vers la cour du palais (1). Là, Bénézet se mit à genoux et resta quelques instants en prière; puis, se relevant, il s'approcha d'une énorme pierre (2) qui se trouvait au pied d'un ormeau, et, ayant fait sur elle avec le doigt le signe de la croix, il la chargea sur ses épaules *avec la même facilité*, dit la chronique, *que s'il se fût agi d'un petit caillou*, et il la porta à travers la foule jusqu'au bord du Rhône, pour en faire la fondation de la première arche du pont.

A cette vue, tout le peuple fut saisi d'admiration, et, dans les transports de son enthousiasme et l'élan de son allégresse, il proclama hautement la grandeur et la puissance que le Seigneur fait

(1) Ce palais, d'après M. Richard-Joseph de Cambis de Fargues, n'est autre que celui que nous appelons la *Vice-Gérence* : la cour où eut lieu le miracle a été transformée en salle, et on peut encore la voir aujourd'hui.

(2) La chronique dit que trente hommes n'auraient pu remuer cette pierre ; elle avait, suivant certains historiens, treize pieds de long sur dix-sept de large.

éclater dans ses œuvres. Le viguier lui-même fut le premier à rendre grâces au ciel d'un prodige si éclatant : il se prosterna devant le jeune thaumaturge, lui baisa respectueusement les pieds et les mains, et lui donna trois cents sous d'or pour la construction du pont. Sa générosité trouva sur le champ des imitateurs, et en peu d'instants les dons de la foule s'élevèrent jusqu'à cinq mille sous, somme très-considérable en ce temps-là.

Dieu signala cette journée par d'autres miracles : Bénézet, au nom du Seigneur, rendit la vue à des aveugles, l'ouïe à des sourds, et redressa dix-huit boîteux (1). Dès ce jour il se livra tout entier à la construction du pont, et il s'adjoignit un certain nombre d'hommes et de jeunes gens pieux qui devinrent ses collaborateurs. Ainsi fut instituée la corporation religieuse des Frères Pontifes ou *faiseurs de ponts* de la ville d'Avignon ;

(1) Voyez la note B aux pièces justificatives.

dont les particuliers soins (après le service de Dieu) estoient, dit Nouguier, de veiller à la conservation et réparation du pont et à loger les pèlerins. » Bénézet était comme l'âme et l'inspirateur de ces Frères, les édifiant par ses discours et ses exemples. Dans son humilité, il ne voulut jamais prendre le titre de *Prieur*, et se contenta de celui plus modeste de *Procureur* ou *Ministre de l'Œuvre du Pont*. C'est sous ce nom qu'il figure dans plusieurs actes passés à cette époque en faveur de l'Œuvre du Pont, et portant de la part de diverses personnes notables de la ville concession des droits qu'elles avaient sur le port du Rhône (1). Au mois d'avril 1181, il acheta de Galburge et de

(1) Le plus remarquable de tous ces actes est celui que citent Théophile Raynaud, les Bollandistes, et Mgr de Suarez dans son *Avenio christiana*; il est du mois de mai 1180. Bertrand de Gardia vend à l'Œuvre du Pont, à *frère Bénézet, Procureur de ladite OEuvre*, et aux autres frères, pour 1750 *sous melgarons*, tous les droits qu'il a *in portu et in caudelo portus*. L'acte est passé dans la chambre du consul Brocard, devant ce même Brocard et l'évêque Rostaing.

Raymond Malvicini, son fils, une maison avec un jardin situés à côté de l'endroit où il avait jeté les fondements de la première arche du pont. L'acte de cette vente fut passé dans l'église Saint-Agricol, devant le notaire Etienne, les consuls et onze témoins ; il fut scellé du grand sceau de la ville: notre Saint y est appelé *operis pontis inceptor et minister*, ministre et fondateur de l'Œuvre du Pont. Les Frères Pontifes se réunirent alors en communauté dans cette maison, et commencèrent à y loger les passants pauvres et les voyageurs indigents.

« Cependant, dit un ancien biographe, au milieu des embarras qu'un ouvrage de cette importance donnoit à Bénézet, il n'oublioit jamais la principale de ses obligations : le culte de la religion et les pratiques de la piété étoient préférés à tout le reste, surtout si elles étoient utiles aux misérables, où il s'engageoit avec une ardeur

non pareille. Et lorsque ses mains n'étoient point élevées au ciel dans l'oraison, elles ne cessoient jamais d'être occupées au travail. Il ne dormoit qu'autant qu'il étoit nécessaire pour soutenir son corps, et il vivoit dans une extrême abstinence de toute chose.... Il étoit aussi bien faict de corps que d'esprit, il paroissoit admirable dans toutes ses actions, et, vénérable par sa vertu, charmoit si fort tous les cœurs par sa douceur, par son humilité, par la gaîté qu'on voyoit peinte sur son visage, qui le rendoit d'un abord si facile à tous, qu'il n'y avoit point de cœur si dur qu'il ne lui donnast quelque entrée chez lui ; enfin il marquoit fort sur son visage et dans ses façons la ressemblance d'un ange.... »

Pendant sept années, il poursuivit avec un zèle infatigable l'accomplissement de son œuvre ; mais il n'en put voir l'entier achèvement. Dévoré par les travaux sans nombre auxquels il s'était

livré, il rendit son âme à Dieu, le 14 avril de l'année 1184, la 19[e] de son âge (1).

«L'évêque d'Avignon, qui était alors Rostaing de Marguerites, frappé des merveilles que Dieu avait opérées par l'intercession de son serviteur, voulut le faire inhumer dans la cathédrale appelée *Nostre-Dame du Chasteau*, à présent appelée *Notre-Dame des Doms*. Ayant appris que le Saint avait choisi sa sépulture dans la chapelle du Pont, de l'avis du Chapitre et des principaux de la ville, il fut résolu d'exécuter la volonté du Saint; on porta ce précieux dépôt avec le plus de pompe et de solennité possible. Il fut accompagné de toute la noblesse et d'une foule de peuple; les merveilles et les miracles se renouvelèrent pendant cette marche; le corps saint fut porté dans la chapelle qui est sur la troisième pile du pont, où on avait élevé un arc sous lequel

(1) Voyez la note C aux pièces justificatives.

il fut enterré dans un tombeau de pierre élevé de quelques pieds sur terre, que l'on couvrit ensuite d'une grosse pierre sur laquelle était taillée une croix tout au long, et à côté le nom du Saint, le tout fermé de trois grosses barres de fer, pour tenir ce sacré dépôt plus assuré (1). »

(1) DE CAMBIS-VELLERON. *Annales de la ville d'Avignon,* tome Ier ms de la bibliothèque-Requien au musée d'Avignon.

CHAPITRE III.

Quelques-uns des miracles opérés par l'intercession de S. Bénézet avant et après sa mort.

Quelques années après la mort du Saint, Raymond Ponsère, Frère de l'Œuvre du Pont, dressa un procès-verbal de la fondation de ce pont; les témoins qu'il appela firent en même temps une déposition juridique sur les miracles qui avaient illustré la vie du Serviteur de Dieu. L'original de

cette déposition, écrit tout en entier en langue provençale, se trouve dans les archives de la ville d'Avignon. François Nouguier, dans son *Histoire chronologique de l'Eglise, évesques et archevesques d'Avignon,* la donne fidèlement traduite en français de son temps, et les Bollandistes la reproduisent en latin. Pour ne point altérer la naïve simplicité de cet acte, nous allons donner mot pour mot la traduction de l'historien avignonais :

« AU NOM DE JÉSUS-CHRIST, *icy commence le verbal du B. Bénézet; ce sont les témoins qui l'ont vu.*

» 1° Un homme, appelé Chautart, après serment presté, a dit d'avoir vu le B. Bénézet, d'avoir vu bastir le pont par la vertu de Dieu et du Saint, a vu mettre la première pierre en présence de l'évesque qui là mesme récita son office... Outre ce, le mesme Chautart a vu comme le B. Bénézet

a rendu la vue à beaucoup d'aveugles, l'ouïe aux sourds, et à beaucoup de malades et estropiés la santé et le marcher, mettant une croix sur chacun d'eux en leur donnant le baiser de paix; et devant et après furent guéris qui quittant leurs potences *(béquilles)* dans l'église, s'en retournoient sains et dispos, et tout ce il l'a vu. De plus, il a vu le B. Bénézet dire aux maçons, lorsqu'ils avoient faute de pierre: *Allez en tel lieu, vous y en trouverez en abondance*; ce qui se trouva véritable par le vouloir de Dieu.

» 2° Bertrand Pelard a vu une femme aveugle recouvrer la vue sur le pont par la vertu du B. Bénézet; que néanmoins, lorsqu'elle s'en vouloit aller, retournoit aveugle; ce qui fut la cause qu'elle servit sur le pont les manœuvres l'espace d'un an, et après s'en retourna à sa maison saine et sans crainte d'aucun accident. Que, de plus, il a vu un certain homme tenant d'une main un daïl *(sorte de faucille)* et de l'autre du blé qu'il

ne pouvait aucunement làcher pour avoir moissonné le jour et fête de Saint-Pierre ; que, néanmoins, estant à genoux sur le tombeau de sainct Bénézet, il fut miraculeusement délivré, et laissa, en mémoire de ce grand miracle, le dail et le blé sur le sépulcre. De plus, qu'il a ouï dire que le Sainct estant en Bourgogne (1), une nuict, priant Dieu dans l'église, l'ennemy du genre humain lui jetta une grosse pierre, croyant de le tuer ; mais elle ne toucha qu'à ses vestements ; et qu'alors le démon, frustré de son espérance, vint rompre une arche du pont (que luy-mesme a vu

(1) Bertrand Pelard dit que le Saint était alors en Bourgogne; cette assertion peut sembler étrange aujourd'hui, mais elle est exacte. Qu'on se rappelle qu'à cette époque on donnait le nom de *Royaume de Bourgogne* à tout le territoire qui, depuis la Méditerranée jusqu'aux montagnes des Vosges, se trouvait borné par le Rhône et la Saône d'un côté et par les Alpes de l'autre. La ville d'Avignon avait longtemps fait partie de ce royaume ; mais un jour elle s'en était séparée et s'était constituée en république, sous le gouvernement de son évêque ; elle formait au milieu de la Bourgogne un petit état particulier dont les limites étaient celles de la ville elle-même.

rompue) et que le B. Bénézet, la même nuict, par un esprit de prophétie, dit à ses compagnons : *Retournons en Avignon, car l'ennemi a rompu une arche du pont : allons la refaire ;* ce qu'il fist. De plus, a vu les miracles touchant les aveugles, sourds, estropiés et autres, ainsi qu'a déclaré Chautart.

» 3° Raymond Martin a dit le même que Bertrand Pelard.

» 4° Hugues Croca a vu et dit le même que Raymond Martin.

» 5° Lioutard a dit avoir vu sainct Bénézet aller par la ville, disant : *Le Seigneur Dieu veut bastir un pont sur le Rhosne* ; que la plupart du peuple l'écoutait avec risée ; que toutefois les cavaliers et autres qui se trouvèrent dans la place Sainct-Pierre se prirent à dire entre eux : *Ce jeune enfant a bonne façon ; allons avecque luy, et voyons ce qu'il en réussira ;* et qu'allant ensemble par la ville demandant l'aumosne, ils

avoient amassé jusques à septante livres d'or, desquelles le Sainct en avait acheté de la pierre. Quant aux miracles, a vu et dit de même que Raymond Martin.

» 6° Vassot a dit le même que Lioutard.

» 7° Marie Marcibille a dit le même.

» 8° Guillen Nègre a dit avoir vu une femme aveugle, nommée Doménie, et le reste comme Bertrand Pelard.

» 9° Imbert de Laure a dit le même que Nègre.

» 10° Isnard de Saint-Pierre a dit que Codolet et Hugues Bermond, dans sa maison, prêts à se coucher, s'étant mis à sa fenêtre qui regarde le Rhosne, virent le pont achevé, ce qui n'estoit qu'une vision de Dieu, car, y étant allés pour voir cette merveille, ils n'y trouvèrent rien.

» 11° *Item.* Gaillard a dit avoir vu un certain homme estropié dans un lit qui fit prier sainct Bénézet de le venir voir, et qu'à l'entrée du Sainct dans la maison, le malade se prit à dire qu'il

estoit guéry, et, en effet, se dressa sur le lit, où, par l'attouchement du Sainct, il fut remis en parfaite santé, et que ce miracle estoit notoire à tout le peuple.

» 12° Pons Payès a dit qu'il avait vu plusieurs malades, estropiés, aveugles, sourds et autres qui, tous venant voir ce Sainct, en avaient reçu une entière guérison ; que dans l'église il y avait plus de trois charges de potences et crosses que les malades y avaient laissées, et que c'estoit comme un vœu par la cité ; qu'outre ce, il avait vu plusieurs pèlerins venir faire leurs dévotions dans sa chapelle et remercier le Sainct des grâces et guérisons qu'ils avaient obtenues par son intercession ; que, sainct Bénézet estant mort, l'évesque et les chanoines avoient désiré de l'enterrer dans l'église de Nostre-Dame, mais qu'il avoit choisy sa sépulture sur la troisième arche du pont où il repose.

» 13° *Item*. Bertrand, d'Avignon, a vu et ouï ainsi que Pons Payès.

» 14° *Item.* Petinet a vu et ouï de même que Bertrand d'Avignon, et, de plus, qu'avec Rostaing, prêtre de l'évesque, ils ont vu plusieurs avec des potences prier dans sa chapelle, qui, après, s'en retournoient gaillards et dispos, louant et bénissant le Seigneur; et il y en avoit un grand vœu, ainsi que les autres ont dit.

» 15° *Item.* Raymond de Marguerites a vu et ouï, comme au devant de la porte Ferrusse certains joueurs, reniant le nom de Dieu, furent repris par sainct Bénézet qui interrompit leur jeu, dont un de la compagnie, fâché d'une enragée malice, donna un soufflet au Sainct, et qu'aussitôt ce misérable eut la tête tournée derrière, dont estonné et repentant, se jeta à genoux demandant pardon au Sainct et le priant d'intercéder pour luy; ce que sainct Bénézet fit volontiers, et qu'aussitôt sa tête fut remise en sa première place (1); et de

(1) Voyez la note D aux pièces justificatives.

plus a vu que le Sainct, allant par la ville, plusieurs sortant des maisons le conjuroient de venir voir leurs malades, qui tous recevoient guérison par son attouchement, et a vu et ouï ainsi qu'ont dit les autres, et que le tout estoit notoire à tout le peuple par toute la ville, et y avoit un vœu aussi grand et fréquenté comme est celuy de Nostre-Dame du Puy; et quant aux potences et autres choses, il en a vu dans la chapelle jusques à trois charges de somme.

» *Item.* Se trouve que, par trois fois, l'eau a été changée en vin, ce que voyant, sainct Bénézet (d'autant qu'il n'en buvoit aucunement), disoit: *Puisque Dieu veut que je boive de cette eau, j'en boiray*; qu'il en goûta et tous les assistants en burent aussi (2). »

(2) Cet acte se termine ainsi : « Ce transcrit de la vie de S. Bénézet fut faict à la requeste de frère Raymond Ponsère, frère de l'OEuvre du Pont; et nous, recteur dudit Pont, pour plus grande assurance, avons appliqué notre cachet à cette écriture, rendant grâce ensemble à Dieu et à S. Bénézet, à qui soit honneur et gloire. »

La renommée de tant de miracles, opérés par le Serviteur de Dieu d'une manière si éclatante, se répandit en peu de temps au loin, et bientôt la chapelle du Pont, qui renfermait ses restes précieux, devint un des plus célèbres pèlerinages de la chrétienté. C'est ce qui détermina le pape Innocent IV à inscrire Bénézet au nombre des saints, vers l'année 1245, lorsque ce pontife vint en France pour présider le premier concile œcuménique de Lyon (1).

(1) Guillaume Paradin, dans son Histoire de Lyon, parle de la bulle de canonisation que le pape donna à cette occasion ; il nous a été impossible de la retrouver, soit dans les actes du Concile, soit dans le *Bullarium magnum*. Il est vrai que le *Bullarium magnum* ne contient pas toutes les bulles de canonisation, et il peut se faire que le pape ait canonisé notre Saint à son passage par Avignon.

CHAPITRE IV.

Réflexions sur les merveilles de la vie de S. Bénézet. — Erreurs des anciens légendaires sur ce Saint.

Au dix-septième siècle, une certaine école, qui s'est rendue tristement célèbre par la hardiesse de ses critiques, se rattachant par plus d'un point à l'école janséniste de Port-Royal, se mit à attaquer tout ce qui, dans la vie des saints, tenait du prodige : les traditions les plus respectables, celles

même que l'Eglise romaine avait consacrées par son approbation et qu'elle avait insérées dans les légendes de ses offices, furent impitoyablement condamnées par Le Nain de Tillemont, Launoy et leurs adeptes. L'arrivée de la pieuse famille de Béthanie en Provence, l'apostolat de S. Denis l'Aréopagite dans les Gaules, les actes du martyre de sainte Cécile, vierge romaine, l'impression des stigmates sacrés sur le corps de S. François d'Assise, la translation de l'auguste maison de Nazareth dans le Picenum, devinrent des faits, non-seulement suspects, mais encore faux et invraisemblables.

L'histoire de S. Bénézet ne devait point non plus trouver grâce à leurs yeux; elle fut aussi condamnée, et la bonne foi des Avignonais, qui, depuis des siècles, entourait la légende du Saint de respect et de vénération, fut taxée de simplicité ridicule, de barbare et grossière ignorance.

Les archéologues avignonais ne songèrent jamais à attaquer, d'une manière directe et expresse, les arguments des adversaires de l'histoire du bienheureux Berger : pleins de confiance dans l'authenticité des traditions de leur pays, ils croyaient perdre leur temps, d'un côté, à prouver à leurs concitoyens des faits que ceux-ci regardaient comme authentiques, par cela seul que la mémoire leur en avait été transmise par leurs pères, et, d'un autre côté, à disputer avec des hommes qui, dans leur aveugle entêtement, n'auraient jamais voulu reconnaître ni encore moins rétracter leurs erreurs.

Cependant le P. Théophile Raynaud, de la Compagnie de Jésus, indigné des assertions jansénistes et gallicanes à l'encontre de notre Saint, entreprit de les réfuter, et il le fit d'une manière péremptoire dans l'opuscule qu'il intitula : *Rempart opposé aux béliers des esprits forts qui bat-*

tent en brèche la vérité de l'histoire de S. Bénézet (1). Nous ne donnerons point ici les raisons alléguées par le docte religieux en faveur de notre légende : les adversaires qu'il combattait n'existent plus, et depuis longtemps déjà l'oubli a fait justice de tout ce qu'ils avaient pu hasarder dans leurs écrits. Nous voulons néanmoins aller au devant de certaines objections que les lecteurs pourraient nous faire au sujet des merveilles qui illustrèrent la vie du serviteur de Dieu.

Sa vocation divine, tout extraordinaire qu'elle paraisse, n'est pas sans précédent dans l'histoire des Saints : témoin la vocation de Moïse, celle du jeune Samuël, celle de l'Apôtre des Gentils

(1) *Antemurale adversùs arietes fortium ingeniorum quatientes historiæ S. Benedicti veritatem.* On trouve cet opuscule en tête de l'ouvrage, du même auteur, *S. Joannes Benedictus pastor et pontifex Avenione,* imprimé à Avignon chez Bramereau, en 1643. Le P. Théophile Raynaud était originaire de Nice ; il demeura longtemps au collége de son ordre, à Avignon.

sur le chemin de Damas, celle de S. Eustache, celle du glorieux patriarche d'Assise.

Dieu appelait, il est vrai, Moïse à délivrer son peuple de la servitude d'Egypte; il chargeait Samuël d'annoncer au grand-prêtre les maux que l'iniquité de ses enfants avait attirés sur les Israélites; il destinait S. Paul à être le prédicateur de la vérité en face des nations; il conviait Eustache à confesser son saint nom devant Rome païenne, et il appelait François à être le père de cette innombrable milice d'ouvriers apostoliques, qui, sous le nom de Frères Mineurs, devaient arroser de leurs sueurs et de leur sang toutes les plages de l'ancien monde et du nouveau.

La fondation d'un pont semblera étrange peut-être à côté de destinées aussi hautes; mais que l'on se rappelle combien les œuvres de miséricorde sont grandes et sublimes aux yeux de Dieu; certes, c'était bien accomplir une œuvre

de miséricorde que d'offrir sur les rivières un passage gratuit aux voyageurs indigents, aux pauvres pèlerins qui souvent ne pouvaient payer l'obole qu'un batelier inexorable et avide exigeait d'eux pour les prendre dans sa barque; c'était faire assurément une œuvre charitable que d'ouvrir à tout un peuple un passage assuré sur un fleuve qui menaçait à chaque instant d'engloutir les frêles embarcations qui osaient s'aventurer sur ses flots impétueux.

« Ce merveilleux berger, dit Despréaux, n'aurait peut-être jamais été, si Dieu ne l'eût destiné, dans ses idées éternelles, à être le digne instrument de la grandeur et de la sainteté de notre ville (d'Avignon). Pour la disposer à cette élévation où elle s'est vue depuis que les souverains pontifes y établirent leur siége, il fallait lui faciliter le commerce des provinces voisines; et ce fut pour cela que Dieu suscita ce jeune berger

pour y venir bâtir un pont sur le Rhône, qui parut autant l'ouvrage de ses mains par sa superbe structure que par le faible moyen dont il se servait pour en élever la prodigieuse machine. Mais il fallait encore la disposer, par des exemples puissants et par de nouveaux miracles, à une piété qui pût le rendre digne d'être le siége de notre religion. Et ce fut pour cela aussi que Dieu tira ce nouvel apôtre du fond de sa cabane pour y venir prêcher la sainteté par sa vie exemplaire et miraculeuse (1). »

Et l'on ne s'étonnera pas, après cela, que Dieu ait fait conduire le jeune Saint au bord du Rhône par un de ses anges, et qu'en si peu de temps il l'ait amené sous les murs d'Avignon. Le fils de Tobie, allant recouvrer une somme d'argent qui était due à son père, eut pour guide durant son

(1) DESPRÉAUX. *La vie de sainct Benoist, fondateur du pont d'Avignon, vulgairement dit sainct Bénézet*, etc. Avignon, Duperrier, 1675. *Epître dédicatoire.*

voyage l'archange Raphaël ; et l'ange du Seigneur transporta en un instant le prophète Habacuc du fond de la Judée à Babylone, afin qu'il servît à Daniel, détenu dans la fosse aux lions, le repas qu'il avait préparé pour ses moissonneurs.

Les autres miracles opérés par S. Bénézet ne doivent point surprendre, lorsqu'on pense combien Dieu est admirable dans ses Saints et combien son bras est puissant.

Bénézet, jeune enfant de douze ans, porte sans peine une pierre immense sur ses épaules, et Grégoire le Thaumaturge fait reculer la montagne qui le gêne dans la construction d'une église. Bénézet, au nom de de N. S. J.-C., change l'eau en vin, et François-Xavier, par la vertu du signe de la croix, fait perdre aux eaux de l'Océan leur amertume. Bénézet, comme tant de saints dont l'Eglise honore la mémoire, fait marcher les boiteux et les paralytiques, donne la parole aux

muets et l'ouïe aux sourds, ouvre les yeux des aveugles à la lumière et rend les malades à la santé.

On ne saurait douter que le démon n'ait été irrité contre le bienheureux berger dont les vertus et les miracles convertissaient à Dieu tant de cœurs, qu'il lui ait suscité des obstacles dans l'achèvement de son œuvre, et même qu'il ait mis ses jours en danger ; il n'y a rien là non plus qui doive nous étonner, lorsque le bréviaire romain (1) nous apprend combien S. Antoine l'Ermite fut tourmenté par les esprits infernaux, et, lorsqu'au centre même de la catholicité, à Rome, sous les yeux des souverains pontifes, on conserve dans l'église de Sainte-Sabine la pierre que l'ennemi

(1) Sanctissimum juvenem hostis humani generis variis tentationibus aggreditur.... Dœmones (quorum tanto erant acriores impetus, quanto Antonius ad resistendum fortior evadebat) ita contempsit *Antonius*, ut illis exprobraret imbecillitatem. (BREV. ROM. *Die 17 januar. in festo* S. *Anton. abbat.*)

du genre humain lança sur S. Dominique. Dieu, qui avait sauvé le prophète Daniel de la gueule des lions, et qui devait plus tard amortir la balle meurtrière que la main d'un vil apostat dirigeait contre S. Charles Borromée, Dieu put bien, par un miracle de sa toute-puissance, rendre inutiles et vaines les attaques de Satan contre son serviteur.

Mais si, au XVIIe siècle, on avait voulu révoquer en doute l'histoire de S. Bénézet, au XIIIe siècle, au contraire, on s'était plu à mêler à cette même histoire une foule de circonstances toutes plus étonnantes les unes que les autres. Car, à cette époque, ce n'était point assez pour la dévotion du peuple des circonstances admirables qui avaient signalé le passage des saints sur cette terre; la piété avait besoin d'ajouter de nouvelles merveilles aux merveilles de leur vie, et l'on sait combien elle était ingénieuse dans ses religieuses fictions. Nous n'essaierons pas de re-

dire tout ce que les anciens légendaires racontent sur le saint berger : une pareille narration serait trop longue et n'offrirait au lecteur qu'un médiocre intérêt. Nous ne pouvons cependant passer sous silence deux faits dont le récit charme encore de nos jours la piété du peuple : nous voulons parler du voyage du Saint à Rome et de son retour par Lyon.

Il n'est pas rare de rencontrer à Avignon, au sein des familles établies depuis longtemps dans le pays, une ancienne gravure représentant la vocation divine de S. Bénézet, et entourée de quatorze médaillons qui reproduisent, avec deux vues de la ville, les traits principaux de la vie du Saint (1). Sous le médaillon qui porte le n° IX,

(1) Cette gravure porte au bas la signature *Ludovicus David fecit,* et paraît dater du commencement du XVIIe siècle ; on en a récemment trouvé la planche dans les archives du grand hôpital d'Avignon, et il a été facile d'en tirer de nouveaux exemplaires.

on lit ces mots : « Ayant achevé le pont d'Avignon avec l'hospital, dans onze ans, va à Rome où il fut reçu du pape; et à son retour passe par Lyon où il fait bastir le pont sur le Rhosne avec l'hospital. »

En 1670, M. Richard-Joseph de Cambis, marquis de Fargues, dans le livre qu'il publia sous le pseudonyme de *R. I. Disambec*, sur la *Vie et miracles de S. Bénézet*, développa de la manière suivante ce que la gravure de David ne faisait qu'indiquer :

« Quelque temps après l'année 1185, dit-il, Bénézet s'en alla à Rome où il fut fort bien reçu du pape, qui luy accorda de grandes Indulgences pour les bienfaiteurs du Pont et de son hospital. A son retour, il passa à Lyon où, voyant que le passage du port de la rivière du Rhône estoit très-dangereux et que beaucoup de personnes y périssoient, il commença d'y faire bastir un pont

et un hospital comme celuy d'Avignon, avec le consentement de l'archevesque et du peuple. »

M. de Cambis, en écrivant ces lignes, avait voulu corroborer de son témoignage la tradition populaire. Plus tard, lorsque, pour rendre service aux Bollandistes, il dut étudier l'histoire de notre Saint sur les pièces authentiques déposées aux archives de la ville d'Avignon, il reconnut son erreur, et, dans le mémoire qu'il adressa aux savants hagiographes, il ne craignit pas de désavouer ce qu'il avait écrit sous le pseudonyme de *Disambec ;* il voulut même que le célèbre P. Daniel Papebrock insérât ce désaveu dans le second volume du mois d'avril des *Acta Sanctorum.*

Comment supposer, en effet, que S. Bénézet ait pu quitter Avignon pour entreprendre un voyage aussi long que l'était à cette époque celui de Rome, sans que les personnes qui avaient vécu avec lui n'en eussent eu connaissance et n'en eus-

sent parlé dans les dépositions qu'elles firent peu après sa mort et d'une manière si détaillée sur sa vie et ses actions? Il est constant, d'ailleurs, qu'en 1195, le saint berger était déjà mort : dans un acte public passé au mois d'avril en cette même année, au sujet du *péage du pont*, il est appelé *Frater Benedictus piæ recordationis* (frère Bénézet de pieuse mémoire); or, l'on sait que jamais ces mots *de pieuse mémoire* n'ont été dits des personnes vivantes.

Quant aux Indulgences que le pape, dit-on, lui accorda, on n'en trouve aucune mention dans le *Tableau des Indulgences* concédées par les souverains pontifes à l'Œuvre du Pont; Innocent IV est le plus ancien pape qui soit nommé dans cette pièce, et vainement y chercherait-on le nom de Clément III qui, en 1195, était assis sur la chaire de Saint-Pierre.

Il y a, d'un autre côté, dans les archives lyon-

naises, un complet et profond silence sur la fondation que S. Bénézet aurait faite à Lyon d'un pont et d'un hôpital. Le P. Théophile Raynaud fit lui-même et fit faire par d'autres les plus minutieuses recherches ; il ne put rencontrer aucun document, aucune pièce autre que l'histoire de Paradin et une note d'André du Chesne qui parlât du séjour et même du passage du Saint à Lyon ; il trouva, au contraire, des actes qui prouvaient d'une manière irréfragable que le pont de Lyon avait été fondé, vers 1240, par le pape Innocent IV, et que l'hôpital qui l'avoisinait était dû à la munificence du roi Childebert, qui avait régné plusieurs siècles avant la naissance de S. Bénézet.

CHAPITRE V.

Les corporations de bateliers dans les Gaules. — Origine des Frères Pontifes. — S. Jacques du Haut-Pas. — Le pont Saint-Allucio. — Constructions de ponts au XIIe siècle et dans les siècles suivants.

Sous la domination romaine et l'influence civilisatrice du christianisme, on vit naître dans les Gaules et dans l'Italie une foule de corporations de bateliers qui, pour un modique salaire, transportaient les marchandises sur les fleuves et facilitaient aux voyageurs le passage des rivières,

En Provence surtout, où les rivières, plus fougueuses, avaient un lit plus incertain, ces sortes d'associations se multiplièrent et se répandirent de tous les côtés : ceux qui en faisaient partie furent appelés Utriculaires *(utricularii)*, parce qu'ils employaient des outres *(utres)* au lieu de radeaux et de barques; les utriculaires, qui s'étaient fixés à Cavaillon pour le passage de la Durance (1), furent, avec ceux du Rhône et de la Saône, les plus célèbres de tous.

Mais ils n'étaient unis par aucun lien religieux ; aussi se glissa-t-il bientôt parmi eux d'énormes abus ; la cupidité devint leur unique mobile : on les vit dépouiller impitoyablement les voyageurs, et *souvent,* au dire d'un écrivain, *sous prétexte de les passer à l'autre bord, ils les faisaient passer à l'autre monde.*

(1) Voyez à ce sujet le travail remarquable intitulé : *Dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon,* que publia, sur la fin du dernier siècle, le docteur Esprit Calvet, fondateur du musée d'Avignon.

Ce fut sous la seconde race de nos rois que l'on essaya de mettre un terme à ce brigandage qui s'exerçait impunément sous les apparences de la charité : des hommes pieux se réunirent en corporations religieuses, et s'engagèrent, par vœu, *à se tenir toujours en état, pour le service des voyageurs, sur les grandes routes et particulièrement au bord des rivières, tant pour leur faciliter le passage par le moyen des ponts, des chaussées et des bacs, que pour les défendre contre toute sorte d'insultes et leur donner même le couvert dans les hôpitaux.* Le peuple les appela *Frères Pontifes* ou *faiseurs de ponts*; Rome païenne avait déjà donné ce titre aux chefs du culte qui, sous le règne d'Ancus Marcius, construisirent le pont Sublicius (1).

(1) On lit dans Varron (*de lingua latina, IV*) ces paroles : *Pontifices à Ponte; nam ab iis Sublicius factus est primus.* La charge qu'eurent alors les grands-prêtres des Romains de construire ce pont sembla en quelque sorte effacer toutes les autres fonctions dont ils étaient revêtus : le nom de Pontifes leur

C'est ainsi que, vers le commencement du XIe siècle, douze nobles florentins, renonçant à leurs richesses et à l'élévation de leur rang, se vouèrent, pour l'amour de Dieu, au service des voyageurs sur un pont et dans un hospice qu'ils avaient bâtis eux-mêmes près de San Miniato, entre les confins de Lucques et les confins de Florence ; leur œuvre prit le nom de Saint-Jacques du Haut-Pas (*de alto passu* ou de *alto passio)*, à cause de l'élévation du lieu où ils s'étaient établis. Cette association ne tarda point à être canoniquement érigée en ordre de chevalerie, sous la règle de S. Augustin ; elle comprenait trois classes de religieux : les prêtres, les chevaliers et les convers. Dans la suite, on y admit des hommes mariés qui se séparèrent de leurs femmes ; et celles-ci, voulant à leur tour se livrer

fut donné de préférence à tout autre. Ce nom fut conservé par les chrétiens ; il devint, et il est resté jusqu'à nous, celui du pape et des évêques.

entièrement, comme leurs maris, à l'exercice de la charité chrétienne, dirent un éternel adieu au monde et formèrent une communauté de religieuses qui fut agrégée à l'institut de Saint-Jacques du Haut-Pas, et dont les revenus furent affectés aux réparations du pont et au soulagement des pauvres pèlerins. L'ordre, soumis immédiatement au Saint Siége, était gouverné par un supérieur-général qui prit les titres de *Rector, Dominus, Custos*, *Magister* et *Plebanus*. En 1239, le relâchement s'étant introduit parmi ses membres, le pape Grégoire IX lui imposa la règle des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ; et, en 1445, Eugène IV l'unit définitivement à ces hospitaliers, que l'on nommait alors les *Chevaliers de Rhodes* (1).

(1) La plus célèbre fondation des Chevaliers de Saint-Jacques du Haut-Pas est celle, qu'à la requête de Philippe le Bel, ils vinrent faire à Paris sur la montagne Sainte-Geneviève. L'hôpital qu'ils y fondèrent, et dont l'église subsiste encore aujourd'hui, a donné son nom à la rue Saint-Jacques.

Quelques années après l'époque où les douze gentilshommes fondaient Saint-Jacques du Haut-Pas, le berger Allucio, que l'Eglise a mis sur les autels, touché de compassion à la vue des périls que couraient les voyageurs en traversant l'Arno, formait le projet de bâtir un pont sur cette rivière. Faible et indigent, il ne pouvait par lui-même exécuter une aussi grande entreprise ; il s'adressa à la générosité des fidèles qui ne lui fit point défaut, et, avant sa mort, il eut la consolation de voir l'entier achèvement de son œuvre.

Le xie siècle surtout fut remarquable par le nombre considérable de ponts à la construction desquels la religion présida. « On regardait alors, dit le P. Morin, comme méritoire, non-seulement de bâtir des églises, de se dévouer au service des pauvres et des malades, mais encore de rendre les chemins praticables, d'ouvrir des routes et *de construire des ponts* (1). »

(1) MORIN. *Commentar. historic. de disciplina in administ, sacrament. pœnitent.* Paris, 1651.

Ainsi, Dom Martenne nous montre un comte Odon, de Tours, dont la piété jette un pont sur la Loire; Pierre le Chantre et Robert de Flammesbourg, pénitencier de Saint-Victor, de Paris, parlent de plusieurs ponts bâtis par la charité chrétienne. Les chroniqueurs de l'Ecosse racontent que l'évêque d'Aberdeen fit un pont sur la rivière de la Dee ; on sait qu'un autre pont, jeté sur l'Eden, *était dû* aux soins et à la munificence de l'archevêque de Santander. Les annales religieuses de la Suède ont conservé le souvenir de Benoît, évêque de Scarre, qui fit bâtir un si grand nombre de ponts, et dont un vieil historien scandinave a dit : *In beneficiendo nullus vel ante vel post eum repertus est similis,* il ne s'est trouvé avant lui comme après lui aucun homme qui l'égalât en bienfaisance.

Au XIIIe siècle, on rencontre encore beaucoup de pieux constructeurs de ponts, tels que S. Gon-

zalve d'Amaranta, Dominicain, et la bienheureuse reine Mafalda, en Portugal, S. Dominique l'Ermite, S. Jean d'Ortega et ses disciples en Espagne, les frères Barthélemites de Mayence en Allemagne, etc.

Mais, dans les siècles suivants, l'enthousiasme religieux s'éteint; la construction des ponts n'est plus qu'une œuvre civile dont les frais sont couverts par les impôts prélevés sur les sueurs du peuple. Au milieu de ce refroidissement de la foi et de la charité des fidèles, le souvenir des corporations de Frères Pontifes aurait entièrement disparu, si, comme le remarque le fameux Grégoire, évêque intrus de Blois (1), S. Bénézet ne les eût illustrées à jamais par ses vertus et surtout par ses miracles.

(1) GRÉGOIRE. Recherches historiques sur les congrégations religieuses des Frères Pontifes. Paris, 1818.

CHAPITRE VI.

Organisation des Frères Pontifes d'Avignon. — Eclat de cette corporation et sa décadence. — Ses fondations hors d'Avignon. — Le pont de Bonpas.

C'est sur le modèle des corporations dont nous venons de parler que S. Bénézet fonda l'Œuvre du Pont d'Avignon. Attirés par le renom de sa sainteté, plusieurs Frères Pontifes du voisinage vinrent s'unir à lui et apportèrent à son institut naissant l'expérience qu'ils avaient et de la vie monastique et de la construction des ponts.



Mais ce n'est guères qu'à la mort du bienheureux berger que cette association fut réellement constituée en communauté religieuse (1). Alors Jean Benoît, qui avait été élu pour remplacer le Saint dans le gouvernement de la maison, prit le titre de prieur. Tous les Frères firent entre ses mains profession perpétuelle de chasteté, de pauvreté et d'obéissance; ils s'engagèrent encore, par un vœu spécial, à servir eux-mêmes les voyageurs et à travailler à l'achèvement et aux réparations du pont. Ils conservèrent le costume laïque, afin d'être plus à l'aise au milieu des occupations matérielles auxquelles ils se livraient sans relâche : les travaux de maçonnerie et le soin des pèlerins malades qu'ils retiraient dans leur hospice prenaient leur journée tout entière. Aussi ne vit-on jamais les études fleurir parmi eux. Le Frère Elie de Barjols, qui fit profession en 1222,

(1) Voyez GRÉGOIRE, déjà cité, et les *Annales d'Avignon*, ms. de M. de Cambis-Velleron.

est le seul qui ait été revêtu du sacerdoce et qui paraisse avoir cultivé les belles-lettres ; avant d'entrer en religion, il était déjà prêtre et il passait dans toute la Provence pour un troubadour distingué. Ils vivaient des aumônes des fidèles ; les revenus de leur Œuvre et les donations nombreuses qui leur furent faites à diverses époques étaient entièrement consacrés à l'entretien du pont et au soulagement des voyageurs indigents ou infirmes. Ils se tenaient dans une retraite absolue et ne sortaient de leur hospice que pour aller à la quête ou travailler aux bâtisses du pont.

Une vie si régulière, un dévouement si complet au service du prochain, et surtout le prompt achèvement du pont attirèrent bientôt tous les regards sur le nouvel institut, et, avant la fin même du XIIe siècle, il brillait du plus vif éclat. « Les papes, dit Grégoire, les évêques de la Provence et du Languedoc, stimuloient la charité par

des Indulgences aux bienfaiteurs du pont ; les abbés et les ordres religieux les affilioient à leurs suffrages ou prières, et des princes accordoient aux Frères Pontifes des privilèges (1). »

Ainsi, dès 1191, le pape Clément III leur adressa une bulle de confirmation ; quatre ans auparavant, Rostaing de Marguerittes, évêque d'Avignon, leur avait permis d'avoir une chapelle publique et un cimetière particulier. Raymond de Saint-Gilles, Giraud l'ami de Raymond VI, comte de Toulouse, Raymond le jeune et autres seigneurs se signalèrent envers eux par leurs largesses et leur munificence. Guillaume IV, comte de Forcalquier, *ayant ouï les miracles que Dieu opérait dans la sainte maison du Pont d'Avignon, et voulant être participant des biens de cette maison*, par lettres patentes données à Manosque, au

(1) GRÉGOIRE. Recherches hist. sur les congrégat. relig. des FF. Pontifes. — Voyez la note E aux pièces justificatives.



mois de novembre 1202, lui accorda, *pour la rémission de ses péchés et pour l'augmentation de l'Œuvre que le B. Bénézet avait faite par l'admonition de Dieu,* lui accorda la cession *de tous les droits qu'il pouvait avoir sur le passage dudit pont et sur le port du Rhône;* en outre, il exempta *de taxe et d'impôt de toute nature dans ses états les blés et autres choses nécessaires à l'Œuvre dudit pont.* En 1204, au mois de juillet, Raymond des Angles leur donna en toute propriété une île du Rhône que l'on appelait l'Ile de Balancas.

Mais, malheureusement, cette ère de prospérité ne fut pas de longue durée: vers 1233, la mésintelligence s'établit, nous n'avons pu trouver pour quelle raison, entre les Frères Pontifes et les habitants de la ville; les consuls prirent fait et cause pour la population avignonaise et obligèrent les religieux à les reconnaître eux-mêmes

pour les recteurs de l'Œuvre du Pont. Ce fut là comme le signal de la décadence de l'ordre; à partir de cette époque, le relâchement s'introduisit dans la discipline, et en peu de temps on vit éclater parmi les Frères Pontifes les désordres les plus graves. L'évêque Zoën essaya, en 1260, de les rappeler à leur ferveur primitive, et il leur donna lui-même pour prieur Raymond Hugonis, chanoine de Saint-Paul d'Avignon.

Cet homme, remarquable entre tous par son zèle et l'austérité de sa vie, ne put achever son œuvre réformatrice; la mort l'enleva peu de temps après sa nomination. Ses successeurs, que les évêques d'Avignon continuèrent à choisir, ne furent pour la plupart que des prieurs commandataires; loin de s'occuper de la réforme des Frères Pontifes, ils négligèrent même leurs intérêts matériels à un tel point, que ces religieux furent obligés de réclamer et de protester contre

eux auprès de l'évêque. Le 16 mars 1304, le Frère Pierre Rimbert présenta à Bertrand d'Aïmini, qui gouvernait alors l'Eglise d'Avignon, une requête dans laquelle, au nom de tous les Frères du Pont, il suppliait le prélat d'obliger le prieur à venir demeurer avec eux et à pourvoir à leur subsistance.

Nous n'avons rencontré nulle part la réponse de Bertrand et l'histoire se tait sur les mesures qu'il dut prendre à cette occasion ; tout ce que nous savons, c'est que, six ans après, quelques-uns d'entre les Frères allèrent prendre la direction de l'hôpital du pont Saint-Esprit, et qu'en 1331, la communauté d'Avignon s'étant éteinte d'elle-même, le pape Jean XXII donna aux consuls de la ville (1) la gestion des affaires du pont et

(1) C'est à cette époque sans doute que le conseil de ville décida que les consuls sortant de charge seraient les administrateurs-nés de l'hôpital du pont Saint-Bénézet, et que le premier consul sortant prendrait le titre de premier recteur.

de l'hospice, et unit la chapelle au chapitre de Saint-Agricol qu'il venait de fonder.

Aux jours de leur prospérité, les Frères Pontifes n'avaient pas circonscrit leur zèle à la seule ville d'Avignon. Une bulle du pape Clément III nous apprend qu'ils avaient construit sur la Durance le pont de Malemort et celui de Lourmarin. Ils avaient aussi bâti le pont de Mirabeau, et ils possédèrent longtemps dans ce village l'hospice et la chapelle dite de la *Madeleine*. Ils étaient encore établis au pont de Bonpas; mais ce monument avait été fondé bien avant l'institution de leur ordre, car il existe une lettre de Frédéric Barberousse, de l'année 1171, qui déclare accorder ce pont à Geoffroy, évêque d'Avignon.

Voici, au reste, l'histoire de Bonpas telle que nous la trouvons dans les anciens annalistes de nos contrées :

« En 731, sous l'évêque Jean II, la ville d'Avignon fut assiégée par les Sarrazins. Lorsque ces infidèles, dit Nouguier, voulurent entrer du costé de Provence dans les terres d'Avignon, la noblesse de la ville et le peuple tâchèrent de s'opposer à leur passage proche la Durance; mais le grand nombre des Sarrazins prévalut à la générosité de nos citoyens qui furent vaincus, et beaucoup d'eux tués dans cette infortunée rencontre, qui donna à ce lieu le nom de *Maupas*. Mais la ville, délivrée de la tyrannie de ces barbares, en mémoire de la glorieuse mort de ses habitants, fit dresser une chapelle au même lieu où reposaient les os de ces illustres champions de la foi, avec cette marque éternelle de leur magnanimité : *Sepultura nobilium Avenionensium qui occubuerunt in bello contra Saracenos* (1). »

(1) Nouguier, Hist. chronolog. de l'Eglise, évesques et archevesques d'Avignon.

Sous l'évêque Jean II, l'an 731, la ville d'Avignon tomba

Molin, dans la IVe partie de la *Vie des Pères du désert d'Occident*, Bouche, dans son *Histoire de Provence*, et autres, rapportent qu'il s'établit plus tard, au même lieu, une bande de voleurs détroussant et assassinant impunément les malheureux voyageurs qui s'engageaient en cet endroit; que leur brigandage ne cessa qu'à l'arrivée d'un saint homme appelé *Libertus*, venu de fort loin pour y établir un ermitage et secourir les passants. D'après ces auteurs, le vénérable Libertus bâtit, à côté de sa demeure, une église en

au pouvoir des Sarrazins, grâce à la trahison de Moronte, gouverneur de Provence. Ces barbares faisaient gémir depuis quelques mois les malheureux Avignonais sous leur joug tyrannique, lorsque Charles Martel, qui venait d'écraser Abdérame dans les plaines de Tours, mit le siége sous les murs d'Avignon. Il s'en rendit maître au premier assaut; à sa vue, les Sarrazins prirent la fuite; Charles les atteignit bientôt avec son armée, et il en fit un tel carnage que, selon la tradition, les flots de sang barbare montaient jusqu'au poitrail des chevaux. Plus tard, la ville s'étant agrandie, une rue fut bâtie sur ce champ de bataille; elle fut appelée *Rue Rouge*, en souvenir de ce combat: elle est plus connue aujourd'hui sous le nom de *Rue des Orfèvres*.

l'honneur de la Vierge Marie. Ses vertus et ses miracles désarmèrent les voleurs et attirèrent bientôt autour de lui de nombreux disciples, qui construisirent, en cet endroit dangereux, un pont sur la rivière de la Durance. Grâce à eux, ce lieu prit bientôt le nom de *Bonpas*, qu'il porte encore aujourd'hui.

Peu après la mort de S. Bénézet, ces généreux moines s'affilièrent à son institut, comme on le voit dans la bulle que le pape Clément III adressa, en 1189, à leur prieur Raymond. En 1270, Alphonse, comte de Toulouse et frère du roi saint Louis, prit leur œuvre sous sa protection et leur accorda des droits, des franchises et des priviléges en grand nombre. En 1277, ils se séparèrent de leurs frères d'Avignon, et envoyèrent à Rome leur prieur, Pierre de Regessio, pour demander au souverain pontife de vouloir bien les unir aux Templiers. Mais Giraud, évêque de Ca-

vaillon, fit opposition à leur démarche, et Nicolas III refusa d'accéder à leur prière. Ce ne fut qu'en 1284 qu'ils purent se réunir à un ordre de chevalerie ; celui de Saint-Jean de Jérusalem fut désigné par le pape pour les recevoir, et, sur la fin de cette même année, Pierre d'Agalon, le commandeur d'Avignon, vint prendre possession de Bonpas et de ses dépendances au nom de son ordre qui les conserva paisiblement jusqu'à ce que, par sa bulle du 1er décembre 1320, Jean XXII les céda aux Pères Chartreux.

Quant à la colonie que les Frères Pontifes d'Avignon avaient envoyée, en 1310, à l'hospice du pont Saint-Esprit, elle se maintint pendant plusieurs années dans la régularité et la ferveur. En 1448, Nicolas V obligea ses religieux à porter une robe de laine blanche avec un morceau d'étoffe représentant deux arches du pont surmontées d'une croix rouge sur la poitrine ; il leur permit

aussi de recevoir les ordres sacrés; et on les appela depuis lors *les prêtres blancs*, à cause de la couleur de leur costume. Ils finirent peu à peu par abandonner les règles de leur institut, si bien qu'en 1519, Léon X se vit contraint de les séculariser et de former de leur communauté un chapitre collégial qu'il plaça sous la juridiction de l'évêque d'Uzès (1).

(1) Voyez le P. Héliot dans son *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, etc. Paris, Coignard, 1721.

CHAPITRE VII.

Description du pont Saint-Bénézet et de sa chapelle. — L'hôpital du pont. — Commencement de la ruine du pont. — Première translation et reconnaissance des reliques du Saint.

Nous n'aurions accompli qu'à demi notre tâche si, à l'histoire de l'institut religieux qui reconnaissait saint Bénézet pour son fondateur et son protecteur céleste, nous n'ajoutions pas quelques mots sur l'hospice que le Saint avait bâti lui-même pour les pauvres voyageurs, et principalement

4*

sur le pont qu'il était venu, par ordre du Ciel, jeter sur le Rhône, et dont les majestueux débris proclament encore hautement la puissance du Seigneur. C'est sur ce pont, d'ailleurs, à côté de cet hospice, que, durant plus de quatre siècles, les reliques du bienheureux berger reposèrent environnées de la gloire de prodiges sans nombre et entourées des hommages les plus éclatants de la vénération publique. Saint Bénézet, nous l'avons dit au chapitre second de ce livre, ne put voir l'achèvement de son œuvre ; il mourut en 1184. En 1188, le pont fut achevé : par ses proportions grandioses, par la hardiesse de ses arches, par la régularité de sa bâtisse (1), ce mo-

(1) Les pierres qui servirent à la construction du pont Saint-Bénézet furent toutes tirées des fameuses carrières de Saint-Remi en Provence, qui fournirent également les matériaux au palais des Papes d'Avignon et plus anciennement aux Arênes de Nîmes et à celles d'Arles. Dans sa *Storia della città d'Avignone*, le Carme Fantoni dit, qu'en voyant le pont, le palais apostolique et les murs d'Avignon, on doutait lequel de ces trois monuments avait exigé le plus de matériaux.

nument était un vrai chef-d'œuvre de l'art inspiré par la religion, et offrait un aspect imposant et magnifique ; c'est ce qui a fait dire au célèbre chancelier de l'Hôpital :

> . . . . Nil ponte superbius illo
> Quem subtus Rodanus multis jam labitur auctus
> Fluminibus. . . . . (1).

Comme vis-à-vis d'Avignon le Rhône est divisé en deux lits séparés par une île très-fertile, appelée la Barthelasse, le pont appuyait sur cette île plusieurs de ses arceaux, afin de joindre les deux rives sans discontinuité ; de là sa grande longueur ; il avait 1840 pas de longueur sur 5 de largeur seulement, et il était porté par dix-neuf arches. Vers le milieu, il brisait la ligne droite et décrivait une courbe en se dirigeant vers Villeneuve. Entre la pile qui sépare la seconde arche de la troisième, s'élève la chapelle

(1) Rien n'est plus magnifique que ce pont sous lequel coule le Rhône déjà grossi par plusieurs fleuves.

où le Saint voulut être enterré : ce petit sanctuaire, dédié d'abord à saint Nicolas, est comme suspendu au-dessus du fleuve ; son architecture denote aisément l'époque de sa fondation : elle est romane et n'a pour tout ornement que les chapiteaux des colonnes qui ornent son abside et les modillons qui sont placés à l'extérieur de ses fenêtres. Au xve siècle, on eut le mauvais goût de couper cette chapelle en deux parties par un plancher parallèle à sa base, afin d'avoir deux chapelles, l'une de niveau avec le passage du pont, et l'autre au-dessous, reposant sur les piles ; ce qui explique comment la chapelle d'en haut, qui a conservé la voûte de la chapelle primitive, est romane dans sa nef et gothique dans son abside, tandis que celle d'en bas, qui comprend l'abside primitive, est au contraire romane dans son abside et ogivale dans sa nef.

L'hospice, ou couvent des Frères Pontifes, se

trouvait, en tête du pont, adossé à la tour qui le commande (1); démoli sous Clément VI, lorsque ce pape fit agrandir l'enceinte de la ville, il ne tarda pas à être rebâti, sur de plus vastes proportions, aux frais et par les soins du cardinal Audoin Aubert, évêque d'Ostie et neveu d'Innocent VI. Ce prélat, par ses largesses et sa munificence, peut, à juste titre, en être considéré comme le second fondateur. Plus tard, les revenus de cette maison furent considérablement augmentés ; le 17 septembre 1459, en vertu d'une bulle de Nicolas V, ordonnant de réduire le nombre des hôpitaux de la ville d'Avignon, le cardinal légat Pierre de Foix, évêque d'Albano, unit, à l'hospice du pont Saint-Bénézet, l'hôpital du *Saint-Esprit* et celui de la *Vierge-Marie Blanche* (2) : quelque temps auparavant il lui

(1) Voyez la note F, aux pièces justificatives.

(2) L'hôpital du *Saint-Esprit* était aussi appelé *Eleemosyna Sudariorum* ; il se trouvait près le palais des Papes sur la

avait uni le prieuré de Mont Favet, hors les murs de la ville, et l'hospice du cardinal Aubert,

Quant au pont, malgré la vigilance et les soins que les consuls d'Avignon apportèrent à son entretien et à ses réparations, les désastres des guerres excitées par Pierre de Luna et la violence impétueuse du Rhône, concoururent à sa ruine. « Clément VI en fit reconstruire quatre arcades; les Catalans et les Aragonnais le coupèrent en 1395 pendant le siége du palais. En 1418, les Avignonais firent rétablir en maçonnerie l'arcade coupée par les Catalans. Cet ouvrage difficile fut exécuté par un charpentier d'Avignon, nommé Jean Bastier, pour le prix de deux mille trois

paroisse de Saint-Etienne et la Madeleine. On y recevait les malades atteints du mal napolitain. L'hôpital de la *Vierge-Marie Blanche* fut fondé sur le canal de la Sorgue, près Saint-Agricol, par Pierre de Sade, le 11 avril 1348 : on y entretenait vingt malades. L'hôpital du cardinal Aubert, fondé par ce prélat en 1363, était bâti près du four des religieuses de Saint-Laurent, dans la rue Petite Fusterie.

cents florins. La négligence à réparer une arche tombée en fit crouler trois autres en 1602. Il en tomba deux le 8 mai 1633; on y suppléa par une charpente, et le 3 février 1650, une de ses travées en charpente fut emportée à une heure de la nuit (1). »

Un hiver excessivement rigoureux marqua la fin de l'année 1669 : pendant près d'un mois, le Rhône charria des glaces énormes, qui, poussées par la violence du courant contre les piles du pont, déterminèrent la chûte de deux arches et ébranlèrent fortement les arches voisines, celle en particulier qui touchait à la chapelle où reposait le corps de saint Bénézet. Les recteurs de l'hôpital du pont, craignant pour la ruine totale de ce monument, voulurent au moins sauver les

(1) ACHARD. *Notice historique sur les anciens remparts d'Avignon,* imprimée à la suite de l'*Annuaire de Vaucluse* pour 1850.

restes précieux du bienheureux berger, et ils résolurent de les transporter dans l'intérieur de la ville. A cet effet, ils se rendirent auprès de Louis-Marie de Suarez, prévôt de l'église métropolitaine et alors vicaire général capitulaire de l'archevêché d'Avignon, à cause de la vacance du siége; ils le supplièrent de permettre la translation des saintes reliques dans l'église de l'hôpital du pont, près la rue Ferruce.

Le vicaire-général, qui déjà avait été prié, par le promoteur fiscal de l'archevêché d'Avignon en Languedoc, de soustraire au plus tôt le saint tombeau à la ruine imminente du pont, accueillit avec faveur la demande des recteurs, et donna de suite des ordres pour que, le 18 mars suivant, on transportât avec le plus grand secret le corps saint dans l'église de l'hôpital du pont.

En conséquence, au jour dit, l'abbé de Suarez,

accompagné des recteurs, du trésorier et des autres administrateurs de l'hôpital et assisté de l'avocat fiscal, d'un greffier de l'archevêché et de plusieurs personnes notables de la ville requises comme témoins, se rendit lui-même à la chapelle du pont. Là, après avoir fait les prières prescrites par le Rituel Romain en pareille circonstance, il ordonna au greffier de commencer le procès-verbal et aux ouvriers maçons, qui avaient été appelés aussi, de procéder à l'ouverture du tombeau. La pierre qui le couvrait portait, dans sa longueur, une croix sculptée en relief : elle était entourée de trois grosses barres de fer ; le nom du Saint, qui était gravé sur le devant, avait été effacé quelques années auparavant par les doreurs que l'on avait chargés d'orner le tombeau. Les maçons scièrent d'abord, par le bas, la barre de fer qui était au milieu et la replièrent ensuite par le haut, puis ils brisèrent la face antérieure de la châsse. Laissons mainte-

nant parler M. de Cambis de Fargues, qui assistait, en qualité de témoin, à cette cérémonie.

« A la première ouverture qu'on fit, dit-il, on s'approcha pour voir en quel état étoit le sacré corps ; et la première chose qu'on vit, ce fut un suaire fort blanc qui couvroit cette sainte relique. On le leva en haut, et on découvrit le corps du Saint tout entier, sans aucune marque de corruption, et qui rendoit une odeur très-suave. On acheva de faire l'ouverture entière pour le tirer dehors ; et comme on le voulut mieux considérer, on remarqua qu'il étoit vêtu d'une chemise de toile fronsée autour du col, nullement collée à son corps, mais, au contraire, tout à fait détachée. Le suaire le couvrait tout le long du corps, dessus et dessous, son visage étoit voilé d'un petit linge ou suaire serré à l'entour du col qu'on ôta aussitôt, où la forme du visage du Saint étoit demeurée empreinte jusqu'aux yeux même qui y étoient marqués de couleur minime clair.

» Sa tête étoit un peu tournée à côté; son visage étoit fort entier, de sorte qu'on pouvoit presque en distinguer les traits; sa tête étoit rase sans cheveux, aussi bien que son visage sans poil; l'œil droit étoit fermé et couvert de la paupière, le gauche étant entrouvert, le nez étoit un peu tourné de côté, pour avoir été pressé par le petit suaire qui couvroit son visage; sa bouche étoit à demi ouverte comme celle d'un homme qui rit, la lèvre supérieure retirée, découvrant les dents du dessus, et la lèvre inférieure découvrant la pointe des dents de dessous. La langue paraissoit entre deux, presque aussi épaisse que si le Saint étoit en vie et de couleur rose sèche. On trouva sur sa tête un monceau ou un amas du reste d'une couronne de fleurs, comme l'on croit, puisqu'on trouva aussi dans le tombeau quelque reste de myrthe ou autre chose semblable... Sa tête et son corps n'avoient pas été vidés ni embaumés, puisqu'il a son ventre aussi plein que

celui d'un homme vivant, qui cède lorsqu'on le presse et qui revient après son premier état, comme fait la chair des autres parties de son sacré corps. Ses deux mains étoient ouvertes et fort conservées, couvertes de peau sous laquelle on distinguoit les nerfs. Ses ongles étoient assez longs, sans déborder hors des doigts. Sa main gauche étoit appuyée du bout des doigts sur le côté droit de la poitrine, tout le bras étant en l'air sans autre appui. La main droite étoit étendue sur le ventre, les jambes un peu éloignées l'une de l'autre, et les pieds, dont les doigts n'étoient point courbés, tournoient du côté droit. Son corps a une couleur qui n'est pas beaucoup éloignée de la naturelle et passe six pans de longueur (quatre pieds et demi). Sa chemise et son suaire, qui étoient presque d'une même toile, ont été plus conservés aux endroits qui touchoient son sacré corps qu'à ceux qui en étoient éloignés; de sorte que cette toile est aussi forte que si elle

étoit neuve (1), puisqu'on ne la peut pas déchirer.

» Ce fut sur le midi qu'on tira du tombeau ce précieux corps, que deux personnes portoient l'une par la tête et l'autre par les pieds, sans qu'il pliât. On fit faire ensuite une caisse pour le transporter, dans laquelle on le mit enveloppé dans du taffetas blanc. Le tombeau avoit plus de deux pans de longueur et de la hauteur à proportion; la place du col et de la tête étoit taillée dans la pierre, ayant au côté droit un petit bénitier taillé dans la même pierre, sur lequel il y avoit un petit espace avancé propre à y mettre une lampe dessus. On distribua aux assistants divers morceaux du suaire et de la chemise du Saint avec d'autres de ses reliques.

» Sur les dix heures du soir du même jour,

(1) Il fallut couper cette toile avec des ciseaux ; et il est à remarquer que des inondations avaient, à plusieurs reprises, passé sur le saint tombeau, et que les barres de fer qui le fermaient étaient toutes couvertes de rouille.

quatre prêtres portèrent le corps de saint Bénézet sur des cordons desquels ils se ceignent lorsqu'ils vont célébrer la messe. Ils étaient accompagnés de tous les officiers que j'ai déjà nommés, une partie desquels portoient des flambeaux. Ils entrèrent par la porte du Rhône qu'on avait fait ouvrir, où messieurs les consuls se trouvèrent et suivirent aussi jusque dans l'église (1) du couvent de l'hôpital du pont, où cette sainte relique fut reposée. Le verbal ayant été achevé, on fit sceller la caisse, et chacun se retira chez soi.

(1) L'église de l'hôpital du pont, construite d'abord en style roman, fut rebâtie en style ogival par le cardinal Aubert, et revêtit en dernier lieu les ornements de la Renaissance : sur le fronton de sa façade restaurée, en 1745, on peut aujourd'hui encore lire ces mots : *Divo benedicto Pontis. MDCCXLV.* Les portefaix et patrons du Rhône y vénéraient la Sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame du bon Voyage, et y avaient établi une confrérie qui portait ce nom. Une des épines de la couronne de Notre Seigneur Jésus-Christ, que l'on conservait avec le plus grand respect dans cette église, y attirait un grand concours de fidèles, surtout le vendredi, jour consacré à honorer la Passion du Sauveur.



» Les jours suivants, monseigneur le vice-légat et plusieurs autres personnes (parmi lesquelles je me trouvais) furent voir le corps de ce Saint, et tous ensemble admirèrent la bonté de Dieu qui est merveilleux en ses saints et qui a voulu avoir un si grand soin de son fidèle serviteur, n'ayant pas permis que son corps fût sujet à la corruption. Peu de temps après, on l'enferma dans la sacristie de cette église, ayant muré la porte, jusqu'à ce qu'on eût préparé un lieu honorable pour le placer dans l'église.

» On a fait dans la muraille une niche longue de huit pans et large de deux, à côté de l'Epître, vis-à-vis de la niche où l'on conserve une des épines de la couronne de Notre Seigneur Jésus-Christ. On l'a bien garnie d'ais et tapissée d'un satin à fleur bleu et aurore; on y a mis encore une caisse de cyprès de la même longueur, plus basse devant que derrière, doublée d'une sem-

blable étoffe, un matelas au-dedans de la même couleur avec un taffetas blanc et un carreau de brocard d'or et d'argent avec un galon de la même matière. Le corps de saint Bénézet a été mis dans cet endroit, le dixième du mois de mai, ayant la tête tournée du côté du grand autel et les pieds vers la porte. Cette niche est fermée d'une grille en fer à plusieurs serrures, couverte de rideaux avec une porte de noyer au-devant fermée à clef. Le douzième du même mois, on commença de l'exposer à la vue du monde ; ce que on continue de faire presque tous les jours ; et l'on a été obligé d'employer la garde suisse (1)

(1) Dans un des recueils imprimés de la collection Massilian, déposée à la bibliothèque publique d'Avignon, se trouve une vieille gravure représentant ce tombeau : on y voit le Saint couché dans sa caisse et couvert d'une chemisette qui lui vient à mi-jambe. Sur le côté intérieur du cercueil on lit ces mots : *Sainct Bénézet, miraculeux auteur du pont d'Avignon, priez pour nous.* Au dessus du tombeau on voit cette inscription : *Ingredere, Benedicte, cur foris stas?* A droite est représentée la vocation du Saint avec ces mots au-dessous : *Domine, quid me vis facere?* A gauche, le Saint est peint portant sa

de monseigneur le vice-légat pour empêcher la confusion (1). »

Le concours du peuple auprès de ces saintes reliques fut en effet immense, et le Bienheureux montra, par les miracles éclatants qui s'opérèrent alors, combien le religieux empressement de la population avignonaise autour de son tombeau lui était agréable. Il serait trop long de raconter ici toutes les grâces extraordinaires, toutes les faveurs signalées que le Ciel voulut bien, en cette occasion, accorder à la piété des fidèles par l'entremise du saint berger. Nous ne saurions pourtant passer sous silence le fait suivant que le père

pierre et suivi de l'évêque et du peuple, avec ces paroles du psaume 60e : *In petra exaltasti me*. Des lampes brûlent au-dessus du cercueil, et des *ex voto* en grand nombre sont suspendus à la muraille. Devant le cercueil, on voit les suisses du vice-légat, qui, la hallebarde à la main, écartent la foule.

(1) *Relation de la première translation des reliques de saint Bénézet*, envoyé au P. Daniel Papebrok, Bollandiste, par Richard-Joseph de Cambis.

Papebrok n'a point fait difficulté de relater dans les *Acta Sanctorum :* nous voulons parler de cet enfant né depuis trois semaines, qui, ayant la langue trop courte, ne pouvait sucer la mamelle de sa nourrice. Les médecins avaient déclaré incurable l'infirmité de cette innocente créature; ses parents voyant ainsi perdu tout espoir humain de guérison, résolurent de recourir au secours du ciel. Ils se rendirent en pèlerinage à l'église de l'hôpital du pont; ils y firent célébrer une messe en l'honneur de saint Bénézet devant son tombeau, et, de retour à leur maison, ils trouvèrent la langue de leur fils aussi longue que celle des autres enfants de son âge.

CHAPITRE VIII.

Seconde translation des reliques de saint Bénézet. — Leur troisième translation. — Leur profanation.

La juridiction française s'exerçait depuis longtemps, au mépris des anciennes conventions et malgré les réclamations incessantes des Avignonais, sur toute l'étendue du pont. Aussi le gouverneur de la province de Languedoc, apprenant que le corps de saint Bénézet avait été transporté

dans l'intérieur de la ville, trouva-t-il, dans cet acte, une violation flagrante des droits de la France et une insulte manifeste à l'autorité de son souverain. Il en appela à la cour de Versailles, et Louis XIV, qui régnait alors, écrivit à monseigneur Azon Ariosto, archevêque d'Avignon, pour se plaindre de cette translation et ordonner le transport immédiat des saintes reliques dans l'église du couvent des Célestins, qui était de fondation royale et sous la protection de la France.

Le prélat ne voulut point paraître céder aux prétentions d'un souverain étranger ; il se contenta de répondre au monarque qu'après avoir fait constater la solidité et le bon état de la chapelle du pont, il avait déjà résolu d'y porter de nouveau le corps du Bienheureux. En conséquence, sans attendre la réponse de Louis XIV, il fixa la translation au 1er mai 1672. Mais le

mauvais temps fit différer jusqu'au 3 du même mois cette cérémonie que présidèrent monseigneur Ariosto et le vice-légat Marcel Durazzo, archevêque de Chalcédoine, assistés du clergé séculier et régulier de la ville, et suivis d'une foule immense. Le corps saint fut déposé dans son ancien sépulcre de pierre, dont la face antérieure, brisée en 1670, fut fermée par une grille de fer. Le peuple, qui voulait à tout prix garder les restes de saint Bénézet dans l'intérieur de la ville, se montra très-mécontent de cette translation : il murmura hautement contre l'archevêque, et l'accusa d'être hostile à l'ordre des Célestins.

Ces religieux, de leur côté, froissés de la conduite du prélat, lui demandèrent ouvertement l'exécution des ordres du roi ; mais toutes leurs démarches restant sans résultat, de concert avec les consuls de la ville, ils prirent le parti de recourir à Louis XIV lui-même. En même temps,

le chapitre de Saint-Agricol, qui possédait l'église de l'hôpital du pont, et les chanoines de Sainte-Magdeleine, dont la juridiction paroissiale s'étendait sur l'hôpital, protestèrent solennellement en cour de Rome contre l'acte de monseigneur Ariosto. Les habitants de Villeneuve-les Avignon et ceux de l'île de la Barthelasse, qui regardaient le saint corps comme leur propriété par le fait seul qu'il reposait sur le pont, adressèrent, au parlement de Toulouse, une pétition énergique pour faire valoir leurs droits et leurs prétentions. Toutes ces réclamations et ces démarches soulevèrent, à Paris comme à Rome, un grand nombre de difficultés, et ce ne fut qu'après de très-longs débats entre le pape et le roi de France, que ces deux souverains convinrent de déposer les précieuses reliques aux Célestins d'Avignon, en attendant que le pont fût rebâti et consolidé. Empruntons maintenant au bon abbé de Véras le récit de cette nouvelle translation.

« Monseigneur Hyacinthe de Libelli, archevêque d'Avignon, de l'ordre des Frères Prêcheurs, fixa, dit-il, le jour de la solennité au 26 mars 1674, deuxième fête de Pâques. Il invita un mois auparavant les évêques ses suffragants et ceux du voisinage à cette cérémonie. Comme c'était aux fêtes de Pâques, il n'y eut que Monseigneur de Fabri, évêque d'Orange, qui y assista, les autres étant pour lors occupés dans leurs diocèses.

» La procession partit de l'hôpital Saint-Bénézet, à 3 heures après midi : on avait tenté et tapissé partout où l'on devait passer ; les trompettes et la fanfare précédaient ; ensuite grand nombre de jeunes enfants portant des guidons à l'effigie de S. Bénézet. Après eux cent jeunes enfants de 11 à 12 ans, vêtus en berger, la houlette en main, un entre autres représentait S. Bénézet et portait sur l'épaule la figure d'une grosse pierre ; ensuite une grande bannière en broderie portant l'effigie

du Saint, que suivaient bon nombre de confrères un flambeau en main ; après quoi toutes les sept confréries de Pénitents, les corps religieux qui, de coutume, assistent aux processions générales, et MM. les chanoines des huit chapitres qui étaient tous revêtus de chapes blanches. A la tête des huit chapitres on avait placé un grand corps de musique qui chantait un motet à l'honneur de S. Bénézet.

» Après eux une nombreuse symphonie devant la châsse qui était de noyer doré avec des vitres sur les faces d'où l'on pouvait aisément apercevoir le corps de S. Bénézet. La châsse, sous un riche dais dont MM. les viguiers, consuls et assesseurs, pieds nus, tenaient les bâtons, était portée par deux prêtres en dalmatique et aussi pieds nus, tout autour desquels six autres prêtres, en surplis, avec six gentilshommes portaient un gros flambeau, entourés de la garde suisse.

Monseigneur l'archevêque et Monseigneur l'évêque d'Orange, revêtus *in pontificalibus*, terminaient la procession. Pendant tout ce temps-là, toutes les cloches de la ville sonnaient.

» N'oublions pas une circonstance admirable. A la porte Ferruce (aujourd'hui porte du Rhône), on avait dressé un petit autel sur lequel on reposa la châsse; pour lors, Messeigneurs les évêques l'encensèrent par trois fois, pour réparer en quelque façon l'outrage qui fut fait à S. Bénézet, lorsqu'un blasphémateur lui donna un soufflet.

» On continua la marche jusques au Corps-Saint (1). Tout ce quartier, qui était sous les armes, fit une décharge de sa mousqueterie; et, étant arrivé aux Célestins, le R. P. Charles Guil-

(1) L'ancien couvent des Célestins d'Avignon s'ouvrait sur une place que l'on appela place *Corps-Saint*, parce que le corps du B. Pierre de Luxembourg reposait dans l'église de ce monastère.

let, prieur, revêtu d'un riche pluvial, assisté de quatre religieux de même, à la tête de sa communauté, ayant tous un flambeau à la main, reçut cette précieuse relique, avec tout le respect et toute la décence possibles, à la porte de son église. Pour lors, les boîtes que l'on avait placées dans leurs jardins firent plusieurs décharges.

» L'église était magnifiquement parée; une foule étonnante d'étrangers (plus de vingt mille), du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc et du Comtat, furent les témoins de cette auguste et édifiante cérémonie.

» Ce n'est pas tout; on fit une octave solennelle à l'honneur de ce Saint. Messieurs des huit chapitres de cette ville y allèrent officier un jour, chacun à son tour, et tous les jours on fit le panégyrique de S. Bénézet. Il y eut pendant cette octave un nombre prodigieux de messes, et, ce

qui est bien édifiant, on compta plus de DIX MILLE COMMUNIONS (1). »

« L'on peut dire, s'écrie à ce sujet un ancien historien du Bienheureux, que rien n'avoit été oublié pour rendre le triomphe de S. Bénézet des plus éclatants et des plus magnifiques. Tout y répondoit admirablement bien ; ces embellissements, qu'on avoit si judicieusement ménagés dans toute l'église, les voûtes et les murailles qui étoient tapissées de haute lisse depuis l'en haut jusqu'en bas ; cette variété, ce rare mélange qu'on voyoit sur l'autel d'une infinité de bassins, de plaques, de vases et d'autres pièces d'argenterie et de vermeil, fesoient un merveilleux effet. Mais cette économie, qui paraissoit parmi plus de deux cents chandeliers d'argent placés sur quatorze degrés qui se terminoient en pyramide,

(1) VÉRAS. *Recueil des épitaphes et inscriptions des églises d'Avignon*. ms. de la bibliothèque Calvet.

soutenoit sur la cîme deux anges de vermeil qui portoient le saint sacrement, n'attiroit pas moins l'admiration de tout le monde. A chaque côté de l'autel, il y avoit aussi une pyramide relevée par de petits degrés qui répondoit à celle du milieu, et le fond de toute sa magnifique décoration, qui était doré, rehaussait fort la clarté que répandoient un si grand nombre de flambeaux et d'autres lumières, qu'elle rendoit un jour aussi agréable que celui du soleil qu'on avait caché de toute part. »

Le saint corps fut déposé dans la première nef à droite, celle qui avait été fondée par le duc Louis d'Orléans et que le cardinal Jean de Cordis, archevêque de Bourges, avait consacrée en 1473. Au milieu de cette nef, à la troisième travée, immédiatement avant le transept, on avait bâti une espèce de rotonde à pilastres et entablements corinthiens, au centre de laquelle s'élevait une

châsse en bois magnifiquement sculptée et surmontée d'une belle statue du Bienheureux. La rotonde était fermée par une double grille de fer à trois serrures: une des clés fut remise à l'archevêque, une autre aux consuls de la ville, et une troisième au P. Prieur des Célestins (1).

La solennité et la pompe de cette translation ne servirent qu'à exciter davantage la dévotion des Avignonais envers S. Bénézet. L'administration consulaire, quelque temps après, le prit pour un des célestes protecteurs de la cité, en faisant mettre sur la tour du beffroi de l'hôtel-de-ville son image à côté de celles de S. Agricol, du B. Pierre de Luxembourg et de S. Magne.

(1) Quant à l'hôpital Saint-Bénézet, il ne put plus recevoir les pauvres malades, vu que le passage du pont était devenu impossible par la rupture des arches: on y reçut alors les malades atteints de scrofules. En 1679, le pape Innocent XI lui unit l'hôpital *Saint-Lazare des lépreux* et celui de *Saint-Roch des pestiférés*. A l'époque de la révolution, il fut supprimé et vendu; son prix de vente et ses revenus passèrent à l'hôpital Sainte-Marthe.

Mais ce n'était pas à Avignon seulement que le culte de ce grand serviteur de Dieu était en honneur. Dans tout le Comtat Venaissin on l'invoquait d'une manière toute spéciale ; dans les paroisses de Provence et de Languedoc, riveraines du Rhône, on recourait à son intercession pour être délivré des inondations et des dangers que l'on pouvait courir sur le fleuve ; à Viviers et à Vienne, on célébrait chaque année sa fête ; le Villard, sa patrie, l'avait choisi pour son premier et principal patron ; et, à quatre lieues de Nîmes, près d'Aigremont, un petit village qui portait son nom *(San Bénézet del Queiron)*, s'était aussi placé sous sa protection puissante.

Malheureusement, à la fin du dernier siècle, l'intolérance révolutionnaire fit cesser en un jour les hommages que depuis six cents ans les peuples rendaient à la glorieuse mémoire du bienheureux Berger. Le vandalisme des septembri-

seurs, qui avait osé déjà porter le marteau dévastateur sur le tabernacle du Dieu vivant, ne recula point devant le monument que la piété et la reconnaissance d'une ville tout entière avaient élevé en l'honneur du Saint.

Ses reliques vénérées furent, au moment de la suppression des religieux et de leurs monastères, transportées du couvent des Célestins dans l'église paroissiale et précédemment collégiale de Saint-Didier, par l'abbé Meynet, qui, grâce à son serment constitutionnel, était devenu curé de la paroisse. Cette translation impie se fit sur le soir, à la lueur des lanternes; Meynet la présidait entouré de gens connus par leur irréligion. Il laissa le saint corps, pendant la nuit, dans une espèce de chapelle ardente qu'il avait disposée sous les arceaux du cloître capitulaire de Saint-Didier, derrière le puits; le lendemain, il le porta dans l'église et le plaça sous l'autel qui était dédié à S. Elzéar d'Arian.

Mais les prêtres constitutionnels, qui s'étaient si indignement substitués aux prêtres fidèles, furent à leur tour chassés par cette révolution à laquelle ils avaient honteusement prostitué leur ministère et leur conscience ; ils durent abandonner les églises qu'ils avaient envahies : *la patrie en avait besoin*. L'église de Saint-Didier, vu l'insuffisance des prisons de la ville, fut changée en maison de détention ; on y entassa pêle-mêle une foule de personnes de tout âge et de toute condition que la justice de l'époque destinait à la commission révolutionnaire d'Orange. Parmi ces prisonniers se trouvaient bon nombre de soldats réfractaires de la légion de la Corrèze, gens la plupart sans aveu et sans foi ; ces malheureux se précipitèrent un jour (juin 1793) sur la châsse du Saint ; ils l'ouvrirent et en tirèrent les saintes reliques qu'ils jetèrent par terre, en les faisant rouler dans toute la nef, en présence des détenus. Cependant, au milieu de tant de

profanateurs sacriléges, se trouvaient des hommes pleins de foi et de dévotion, dont tout le crime était leur fidélité à la religion de leurs aïeux. Trompant la vigilance de leurs geôliers et profitant des ténèbres de la nuit, ces personnes pieuses parvinrent à soustraire presque en entier le corps du Bienheureux ; elles s'en partagèrent les débris qu'ils emportèrent au sein de leurs familles, lorsque la liberté leur eut été rendue. Depuis lors, les saintes reliques étaient dispersées de côté et d'autre, et l'église d'Avignon n'avait plus que le nom et le souvenir de Saint-Bénézet à offrir à la vénération des fidèles.

Bien des fois on essaya de recueillir ses ossements sacrés ; mais toutes les démarches faites dans ce but restèrent sans résultat satisfaisant. En 1846, des hommes recommandables par leur piété s'occupèrent de nouveau de cette affaire ; après sept ans de recherches, ils sont parvenus à

offrir à Mgr Debelay, archevêque d'Avignon, des portions assez considérables de ces reliques précieuses pour motiver des informations canoniques. Ces informations ont été couronnées d'un plein succès.

CHAPITRE IX.

Quatrième translation. — Lieux où sont vénérées des reliques de S. Bénézet. — Conclusion.

Ainsi reconnus et devenus authentiques, les restes vénérables de S. Bénézet n'avaient plus qu'à reprendre dans le lieu saint la place qu'ils n'auraient jamais dû perdre. Le premier jour de l'année 1854 fut fixé pour leur translation, qui vint dignement clôturer les exercices de la mission

prèchée par les PP. Capucins dans la ville d'Avignon.

Le samedi 31 décembre, veille de la solennité, vers cinq heures du soir, toutes les cloches des églises et des couvents élevèrent leurs voix au signal donné par celles de la métropole et du beffroi de l'hôtel-de-ville. Le lendemain, leurs joyeux carillons se mariaient dès l'aurore aux détonations guerrières de l'artillerie, et invitaient la population tout entière à saluer dans l'allégresse ce jour vraiment béni de Dieu; aussi, de bonne heure, tout le monde fut-il sur pied; de tous côtés on se mit à orner à l'envi de riches tentures, de couronnes de lauriers, de guirlandes de buis entrelacées de fleurs artificielles, les rues que la procession devait suivre et celles en particulier qui avoisinent le grand séminaire. A midi et demi, la vaste cour d'honneur de cet établissement commençait déjà à recevoir dans son enceinte les pre-

miers magistrats et l'élite de la cité. Peu après, Mgr l'archevêque, assisté d'un nombreux clergé, la traversait pour se rendre à la chapelle où il devait procéder lui-même à la levée des reliques qui reposaient, entourées de flambeaux et de fleurs, sur un élégant autel dressé au milieu de la nef. Sa Grandeur, après quelques instants de prières devant les saints ossements, en remit le précieux dépôt à deux diacres qui, s'avançant lentement, les portèrent avec un religieux respect jusqu'au baldaquin triomphal. Alors le chœur entonna l'hymne *Iste Confessor*, et les tambours se mirent à battre aux champs.

A ce signal, la procession, qui s'était organisée dans toute l'étendue de la rue Calade, commença à s'ébranler. Deux brigades de gendarmerie ouvraient la marche, suivies des sapeurs et des tambours de la compagnie des pompiers; puis venaient les quatre paroisses *intrà muros* avec

leurs diverses confréries et congrégations ; derrière elles, cinq cents chanteurs, accompagnés par la musique du 75e régiment d'infanterie de ligne, exécutaient en chœur, sous l'habile direction de M. l'abbé Bonaud, vicaire de Cavaillon, des cantiques composés pour la circonstance. Ils étaient suivis des trois confréries de pénitents noirs, blancs et gris, et du noviciat des Frères des écoles chrétiennes.

Une députation de cent élèves du collége des Pères Jésuites et une autre de ceux du Petit Séminaire précédaient deux brancards portés par des lévites en aube blanche ; sur le premier était posé le chapeau cardinalice avec le cordon du B. Pierre de Luxembourg ; sur le second étaient étalées, sous une gaze légère, sa dalmatique diaconale et ses sandales.

La communauté des PP. Franciscains Récollets, les élèves du grand séminaire et les bénéficiers

de la métropole, en *cappa magna* violette, suivaient ces reliques. Derrière eux marchaient les sapeurs et les tambours du 75e avec la musique de la ville; puis venaient les marguilliers de toutes les paroisses et les Pères Capucins missionnaires.

Enfin apparaissait, sous un dais magnifique, tout resplendissant d'or et d'étoffes précieuses, la châsse qui renfermait le corps du Saint et celui du B. Pierre de Luxembourg. Aux quatre angles du brancard se détachaient les statues des saints patrons des paroisses de la ville : S. Agricol, évêque d'Avignon; S. Pierre, apôtre; S. Didier, évêque de Langres et martyr; S. Symphorien, martyr d'Autun. Le baldaquin, revêtu de damas rouge en dedans et en dehors, était surmonté de panaches blancs et portait à ses quatre coins des oriflammes aux armes de l'hôpital Saint-Bénézet, de la famille de Luxembourg-Ligny, de Mgr l'archevêque et de la ville.

La châsse que l'on avait déposée dans l'ancien cercueil, à forme pyramidale, du B. Pierre de Luxembourg, était portée tour-à-tour par les ecclésiastiques du Grand Séminaire, les membres des trois confréries de Pénitents, et les hommes des diverses paroisses; six chanoines, en *cappa magna* rouge et rochet brodé, soutenaient les cordons du baldaquin; un détachement de grenadiers du 75e formait tout autour l'escorte, et quatre lévites en surplis faisaient fumer l'encens et les parfums. Mgr l'archevêque, revêtu de ses ornements pontificaux, fermait la procession, assisté de son chapitre et de ses vicaires-généraux. Toutes les autorités de la ville, civiles, administratives, judiciaires et militaires, avaient pris part à cette fête, et marchaient entourées d'une double haie de sapeurs-pompiers et de soldats de la garnison, derrière Sa Grandeur.

A deux heures, le cortége sacré arriva sur la place du palais des Papes; là, le P. Laurent, pro-

vincial des Capucins, debout au pied du calvaire qui domine toute la ville de ce côté, adressa à son immense auditoire quelques paroles chaleureuses sur l'objet de cette auguste cérémonie. Les cris mille fois répétés de : *Vive S. Bénézet! Vive le B. Pierre de Luxembourg! Vive la Religion!* répondirent à son éloquente improvisation.

Après la bénédiction pontificale donnée par Mgr l'archevêque, la procession reprit sa marche triomphale et arriva, vers cinq heures, à la place du Corps-Saint. Cette place était magnifiquement pavoisée, et l'enthousiasme de ses religieux habitants était à son comble. Aussi ce ne fut qu'après bien des efforts à travers une foule immense que la châsse put parvenir au reposoir qui avait été dressé à l'extrémité de la place et devant lequel Mgr chanta l'antienne et l'oraison des deux Saints. Il était six heures lorsque la procession arriva à l'église Saint-Didier, terme de son itiné-

raire. Cette église resplendissait de lumières et de flambeaux; des milliers de lustres et de candélabres allaient d'une extrémité de la nef à l'autre; de riches tentures en damas rouge couvraient les murailles, les pilastres et les tribunes, et donnaient à ce beau vaisseau une nouvelle et gracieuse forme. La bénédiction du T. S. Sacrement y fut donnée par Mgr et clôtura cette solennité, que la population avignonaise tout entière avait accueillie avec un élan admirable d'enthousiasme et de foi.

Mais l'église de Saint-Didier n'est pas la seule à posséder des reliques de S. Bénézet : plusieurs portions considérables de ses os et de sa chair (1) sont restées au Grand Séminaire d'Avignon; dans la chapelle de la Confrérie de Saint-Nicolas,

(1) Le corps de S. Bénézet conserve encore aujourd'hui sa peau et ses chairs; et, à l'inspection de sa tête, on peut reconnaître ses traits.

sur le port du Rhône, on vénère un de ses doigts; une de ses jambes est respectueusement gardée dans l'oratoire privé d'une pieuse famille de la ville; l'église métropolitaine de Notre-Dame des Doms, le collége des Pères Jésuites, le noviciat des Frères des écoles chrétiennes, les religieuses Carmélites, les dames du Sacré-Cœur et les sœurs hospitalières de Saint-Joseph conservent d'autres reliques du Bienheureux.

En 1849, Mgr Guibert, évêque de Viviers, se trouvant au Grand Séminaire d'Avignon, à l'occasion du concile de la province ecclésiastique, se fit céder une partie du fémur du Saint, qui se trouvait dans le trésor de cet établissement; il en a fait don à son église cathédrale, après avoir envoyé la moitié de la rotule à l'église paroissiale de Burzet : une parcelle de cette rotule a été détachée pour la chapelle du Villard, où elle est exposée dans un magnifique reliquaire à la vénération des compatriotes du saint Berger.

Nous avons commencé cette histoire par une citation de Bourdaloue; nous ne pouvons mieux la terminer qu'en empruntant encore à l'immortel religieux quelques-uns des sublimes accents de sa pieuse éloquence.

« Le Prophète, dit-il (1), nous l'apprend, et il est vrai que Dieu se plaît à glorifier tous ses saints qui sont ses amis : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus*. Mais, entre les saints, il faut convenir qu'il n'en est point que Dieu prenne plus soin de faire connaître que ceux qui ont été plus parfaits dans l'humilité; et qu'autant qu'ils ont voulu vivre obscurs et sans nom, autant il s'attache à rendre leur nom célèbre et à les mettre dans le plus grand jour. — Pourquoi cela? demande S. Augustin. — C'est, répond ce saint docteur, qu'avec les humbles, sa grâce ne court aucun risque; c'est que sa gloire, dont il est sou-

(1) Panégyrique de S. François de Paule.

verainement jaloux, n'est exposée de leur part à aucun péril, et que, s'il les exalte, ce n'est point tant eux qu'il exalte que ses dons qu'il exalte en eux, qu'il couronne en eux, qu'il magnifie et qu'il canonise en eux : *Nec tam illos coronat donis suis quam in illis coronat dona sua....*

» Mais si Dieu, dans cette vie mortelle qui est le temps du travail, veut bien glorifier ses saints, que leur prépare-t-il après la mort qui est pour eux le temps de la récompense?.... Dans le sein même de la mort et dans les plus profondes ténèbres du tombeau, il donne un nouvel éclat à ses amis; et le tombeau de notre Saint n'a-t-il pas été, selon l'expression du prophète, après le tombeau de Jésus-Christ, un des plus glorieux : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum?* Son corps, sans voix et sans vie, a prophétisé aussi bien que celui d'Elisée; ses ossements précieux et ses saintes reliques, tout insensibles et tout inanimés qu'ils étaient, ont conservé la même vertu et le même

don des miracles, ont chassé les démons, ont guéri les malades, ont éclairé les aveugles, ont fait entendre les sourds, ont fait parler les muets, ont fait marcher les paralytiques.... Sa mémoire est toujours vivante; et tant qu'il y aura des hommes sur la terre, elle y vivra; ses fêtes y seront célébrées, son nom y sera invoqué, ses vertus y seront publiées. Mais qu'est-ce, après tout, pour les saints que cette gloire de la terre, toute juste et toute éclatante qu'elle peut être, en comparaison de cette couronne immortelle qu'ils reçoivent dans le ciel? Que leur importe d'être grands devant les hommes, pourvu qu'ils soient grands devant Dieu; et que leur importe que leurs noms soient ici gravés dans le souvenir des hommes, pourvu qu'ils soient écrits et connus dans le royaume de Dieu? Tous ces honneurs n'étaient point nécessaires à notre Saint; et s'il a plu à Dieu de l'exalter parmi nous, ce n'est que pour nous apprendre à estimer l'humilité. »

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Note A.

Nom, patrie et famille de S. Bénézet.

1° SON NOM. Le mot *Bénézet* n'est autre qu'un diminutif du mot Benoît; notre Saint, au dire des Bollandistes, fut ainsi appelé par sa mère et par ceux qui vécurent avec lui, à cause de son jeune âge et de sa petite taille. La dévotion des peuples ne l'a plus connu dans la suite que sous ce nom, afin de le distinguer du grand S. Benoît et des autres saints du même nom. « Il est très-constant, dit Nouguier, dans son *Histoire chronologique de l'Eglise, évesques et archevesques d'Avignon*, qu'on ne trouve autre nom ne nostre Sainct que celui de *Benoist*, et que le peuple l'appelle le *Bénézet*, ou pour son jeune âge ou pour faire la

différence du grand sainct Benoist ; et quelquefois y a adjoint *du Pont*, pour autant qu'il l'avoit basti. » Le docte P. Théophile Raynaud, dans son *Joannes Benedictus pastor et pontifex*, dit à ce sujet : « On peut donner deux raisons convenables pour justifier ce surnom de Bénézet donné à notre Saint. La première est relative à l'âge qu'il avait lorsqu'il vint à Avignon. Effectivement, quand il parut dans cette ville et qu'il y accomplit de si grandes choses, il n'avait que douze ans : il était à peine sorti de l'enfance, et tous l'appelaient le *Bénézet* ou le *petit Benoît*.... Et il arriva que ce Saint, dont la jeunesse avait été employée par le Ciel à de si grandes œuvres,... conserva jusqu'à la fin de sa vie, au milieu d'un peuple attaché à ses habitudes d'une manière si tenace, le surnom que lui avait valu son enfance... On peut, en second lieu, donner pour raison sa petite taille ; car l'on voit souvent qu'un homme petit de taille reçoive, à cause de cela, un surnom

diminutif.... C'est ainsi que, d'après Vincent Mainardi, on appela, à cause de sa petite taille, *Antonin* le saint archevêque de Florence, quoiqu'il eût reçu au baptême le nom d'Antoine. »

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* ne sont pas de cet avis; et dans l'article de leur ouvrage qu'ils consacrent à S. Bénézet, ils contredisent Baillet qui avait aussi émis la même opinion dans son Dictionnaire. Voici comment ils font dériver le mot *Bénézet* du mot *Benoît*: « Ce nom, disent-ils, s'est formé de *Benedictus*: on a fait d'abord *Benedet*: (les Italiens et nos provinces voisines d'Italie disent *Benedetto*); puis on a changé D en Z, ce qui est fort ordinaire, surtout dans les provinces d'où était S. Bénézet, où il est plus connu et d'où nous vient ce nom. C'est ainsi que de *Baudelius* on a fait en Languedoc *Beauzille*, en Auvergne *Bauzire*, en Rouergue *Bauzely*, de *Benitti* Benizi, et de *Quinidius*, Quenin. »

En latin notre Saint est ordinairement appelé *Sanctus Benedictus de Ponte*: c'est sous ce nom qu'on le rencontre dans les Bollandistes, dans les divers livres liturgiques et dans certains martyrologes. Quelquefois aussi il a été nommé *Benedictulus, Benedictus pastor*, *Benedictus minor*, etc. Quelques auteurs l'ayant désigné *Benedictus Pontifex* (le faiseur de ponts), on s'avisa, au siècle dernier, de le transformer en Confesseur Pontife et d'en faire un évêque d'Avignon.

2° Sa patrie. La patrie de S. Bénézet est, selon la tradition la plus généralement répandue et suivant aussi toutes les probabilités, le hameau du Villard, que plusieurs vieux hagiographes appellent *Alvilar*, *Hautvilar,* etc. Le Villard dépend de la commune et de la paroisse de Burzet, arrondissement de Largentière, département de l'Ardèche ; il compte une trentaine d'habitants au plus. Il y a dans ce hameau une petite cha-

pelle dédiée à notre Saint; il y a encore dans le voisinage des fontaines et des croix qui portent son nom.

3° SA FAMILLE. Une famille d'honnêtes cultivateurs du Villard, appelée *Robert*, se glorifie de descendre de S. Bénézet; mais, d'après la tradition orale seulement, ainsi que nous l'écrit M. l'abbé Pigeyre, curé de Burzet, c'est cette famille qui est en possession de la chapelle du Saint au Villard.

Nous avons entendu aussi parler d'un avocat au sénat de Chambéry, M. Anselme, qui se dit appartenir à la famille de S. Bénézet; la présence de quelques-uns des parents de notre Saint dans le duché de Savoie a fait croire à certains biographes que S. Bénézet était né à Almillat, village du diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne. Le P. Théophile Raynaud, (*S. Joan. Benedictus punct. I)*,

dans une discussion savamment raisonnée, démontre combien cette opinion est dénuée de toute probabilité.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur la naissance, la patrie et la famille de S. Bénézet.

Note B.

De la vocation de S. Bénézet.

On trouve, dans les archives de la ville d'Avignon, un parchemin fort curieux contenant le récit de la vocation et des miracles de S. Bénézet, et le procès-verbal de la fondation du pont ; cette pièce, de l'avis des paléographes les plus distingués, date des dernières années du XIIe siècle ou tout au moins des premières années du XIIIe ; elle

fut rédigée, comme nous l'avons dit au chapitre second de cette histoire, à la requête de Raymond Ponsère, Frère de l'Œuvre du Pont; elle est écrite tout entière en langue provençale. Nous en avons déjà extrait les dépositions des témoins, traduites en français par Nouguier; voici maintenant, dans son texte original, la partie de ce document qui concerne la vocation de notre Saint et la fondation du pont.

« *Anno Domini MCLXXVII*, lou pont coumenset. San Benezet usi quant si declara dentra aquest escrit, en aquel jour qu'ame lou soulel fou nuech, un enfas, qu'avie nom Benezet, las fedas de sa mairé gardava en pasquié, aqui apartamen tres ves dit Jesu Crist: « Benezet fieou mieou, auï la vos de Jésu Crist. — Et qui es-tu, Senor, que mi parles? ta vos ausi iou, maï non te vezi. — Auses doun, Benezet, e non aïes pavour; iou sieou Jesu Crist qui sol a la paraulou aï crea ciel

e terrou et la mar, et toutas las causas que li sount. — Senor, que vol que fasia? — Iou vol que laïssas las fedas que gardaï ; car tu mi faras pont su lou flumi de Rosé. — Senor, lou Rosé non saï, e las fedas de ma maïre non ausé laïssar. — Non t'aï dich que creses ; ven doun hardidamen qu'ïeou ti faraï regir las fedas tieounas, e daraï ti un coumpagnoun que te condurra entré a Rosé. — Senor non aï maï tres micalès, e come faraï pont sobra Rosé? — Benezet, aïsi qu'ieou t'ensignaraï. »

» Adoun s'en ane Benezet, e fugué obeïssen a la vos de Jesu Crist qu'ausie, maï noun lou vesié ; e puï va rescontra l'angel en forma de pelegrin portan soun bastoun, e s'es porta que li va dire : Ven apres ïeou ; ce que ïeou t'enviaraï dentro al lioch ounte faras lou pont de Jesus, e moustraraï ti come tu faras. Arou soun a la ribou del flumi vesen Benezet de grand pavour va si faïre, e va

dire en engun maniere per aïsi far pont : Va li dire l'angel : non aïes temour ; car lou San Esperit es en tu, e regarda on debes passar, et vaï a la citta d'Avignon, e mostre te a l'evesque e al popol sieou.

» Dic aïsi, va avalir l'angel davan ses cils ; adoun s'en va Benezet à la nau, e va pregar el nauchier, per l'amour de Dieou e de nostra Dona Santa Maria, que lou passest a la citta, car a faïre avia. Va li respondre lou nauchier qu'erou Jusieou : si vos passar, tu mi daras tres denies tan qu'an fa les altres. Benezet va lou pregar un altra ves per l'amor de Dieou e de Nostra Dona Santa Maria que lou passest aoutra. Ves en lou Jusieou dis li : Ieou n'aï ren a faïre de Maria, quella non a poude ne en cel ne en terra ; maï vole tres denies que ta Maria ; car sount proun de Marias. Ausen aïsso Benezet vaï li douna tres micales qu'avié ; lou Jusieou ves que non poudra plus aver, pren las tres micales e passet lou.

»Benezet, entren din la citta d'Avignon, va troubar l'evesque predicant son popol, va li dire en alte vos ; Auses mi, e entendes mi, car Jesu Crist m'a transmes a vous per aquesta causa qu'ieou fasse pont sobré Rosé. L'evesque ausen sa vos regarde lou per grand esqueri e grand derisori, va transmetter al prebost viguier della citta, que venguest e que l'escourtiguest e que li tolque los pes e los man que malvais home es. Ausen lou Benezet e tou plan va dire : Lou mieou Senor Jesu Crist m'a tramest en aquesta citta, que ieou fassé pont sobré Rosé. E lou viguié li va dire : Tu tan vile persona sies e ren non as, e tu dises que tu faras pont ? ni Dieou, ni san Petrou, ni san Paoul, ni maï encarou Carles, ni nengun aoutres non lo poguen faïre, ni non es maravillas ; e pero ieou save que faïre convien de petra e de caoux ; daraï ti una peïra que ieou aï al palatio mieou ; e se tu la podes maoure ni portar, ieou crese que lou pont pourras faïré.

» Benezet confisense a Nostre Senor, retourne a l'evesque ; dis li que aïso faïre ; l'evesque : Aïen doun e vesen las maravillas que tu dises. Va ensen embe l'evesque e el popol ensieme ; e Benezet pren la peïra, l'una que trenta homes non parian maoure dessus lioch, autan legieramen que si fu peïra manuale, et mes la al lioch ou lou pont a soun pet. Las gent vesen aïsso, aguerron gran maravillas, e disien que gran poderos es Nostre Senor en sos obras, e adoun lou viguié lou va premie souna san Benezet, baïsan li los mans e los pes, vas li gitta tre cent sols ; en aquel lioch se furon douna cinq millia sols.

» Arou aves aousi en qual maniera, Fraïres, lou pont fau coumensa ; perque toutti vos aoutris debes estre personier d'aquest gran benefice, e fei Dieou molt de miraclés en aquel jour, que perel, rende lou veser e los sourds fé aousi, les estropias fes anar que son des huech. »

En 1500, lors de la dispute du pape Alexandre VI et du roi de France, au sujet des droits du pont, les avocats du souverain pontife opposèrent cette pièce aux dires et prétentions des avocats royaux, qui se rendirent à la vue de l'authenticité et de l'autorité de ce document.

La chronique martinienne, attribuée à Martin Polonus, qui fut archevêque de Gnesne et qui mourut eu 1278, dit à l'année 1177 : *Hoc anno cœptus est ædificari pons Avenione super Rhodanum in quo hæc dicta vidi sculpta lapidi super limen sacelli ejusdem pontis:* ANNO 1177 PONTEM PUER INCEPIT BENEDICTUS.

C'est aussi à l'année 1177 que la vocation de notre Saint est rapportée par la chronique de S. Marien d'Auxerre : *Ipso anno* 1177, dit-elle, *venit apud Avenionem adolescens nomine Benedictus dicens se à Domino missum ut pontem*

super Rhodanum construeret. Cette chronique est intitulée : *Chronologia ab origine mundi ad usque annum* 1200 *ab ortu Christi.* On l'attribue à un moine de l'ordre des Prémontrés, qui vivait dans les premières années du XIIIe siècle.

On peut également citer, à l'appui de l'opinion que nous avons suivie, l'office de S. Bénézet que le chapitre de Saint-Agricol d'Avignon récitait avant la Révolution, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, l'*Appendix* au martyrologe d'Usuard, l'*Historia Lugdunensis* de Paradin, *la description des fleuves de la Gaule* de Papirius Masson, les *Annales massilienses* de Guesnay, les *Annales* du cardinal Baronius, la *Chronologie* de Gordon, le *Martyrologe* de Ferrari, les *Antiquités des Gaules* d'André du Chesne, et la *Chronologie* de Gauthier.

Note C.

Mort de S. Bénézet.

L'époque de la mort de S. Bénézet, aussi bien que celle de son arrivée à Avignon, a été autrefois le sujet de nombreuses disputes. Nous n'entreprendrons point de raconter ici toutes les querelles que se sont suscitées les uns aux autres, à cette occasion, les divers historiens du bienheureux berger; qu'il nous suffise d'invoquer des autorités à l'appui de l'opinion que nous avons suivie en fixant la mort du Saint à l'année 1184.

La chronique de S. Marien d'Auxerre, que nous avons citée dans la note précédente, dit à l'année 1184: *Ipso anno* (1184) *Benedictus,*

avenionensis pontis auctor, sanctæ admodum vitæ juvenis obiit; sepultusque est super pontem illum mirificum, magna ex parte constructum, ab ejusdem pontis initio septem annis circiter jam decursis.

Au mois de janvier 1185, Rostaing de Marguerittes, évêque d'Avignon, renouvela le règlement fait par son prédécesseur et les consuls de la ville au sujet des droits à percevoir sur tout ce qui passait sur le pont; dans l'acte qui fut dressé à cette occasion, il est parlé en ces termes de saint Bénézet : *Piæ recordationis frater Benedictus pontem incepit;* ces mots : *Piæ recordationis* indiquent assez clairement qu'à cette époque (janvier 1185), il était déjà mort.

Les Bollandistes fixent aussi à l'année 1184 le trépas de notre Saint. M. de Cambis de Fargues est du même sentiment.

Quant au mois et au jour, la plupart des historiens désignent le 14 avril : le martyrologe d'Usuard, annoté par Jean Molan, et celui de Du Saussay, font au même jour mémoire de S. Bénézet. Avant la Révolution française, le chapitre de Saint-Agricol célébrait aussi sa fête le 14 avril.

Suivant toutes les apparences et d'après la plus constante tradition, le saint berger mourut dans la maison qu'il avait achetée à côté du pont, à l'endroit où s'élève l'ancien hôpital qui porte son nom, derrière la chapelle de Saint-Nicolas, sur le port du Rhône.

—

Note D.

Notre Dame de Bonne-Espérance.

Le miracle éclatant dont parle, dans sa déposition, Raymond de Marguerittes, nous rappelle le prodige qui eut lieu à Avignon en 1373, et dont nous allons donner ici le récit, quoique cependant il n'ait pas trait à la vie de S. Bénézet. Laissons parler Nouguier, l'historien de l'*Eglise, Evesques et Archevesques d'Avignon :*

« En 1373, dit-il, arriva dans Avignon le miracle de N.-D. d'Espérance. C'est qu'au derrière de l'église Notre-Dame la Principale, dans une petite ruelle, il y avoit, enchâssée contre la muraille, une dévote image ou tableau représentant la Saincte Vierge tenant son fils mort sur ses

genoux. Or, un certain joueur étant sorti d'une maison à l'opposite, après la perte de tout son argent, et, voyant devant ses yeux cette image de la Vierge, transporté de rage, prit une pierre qu'il rencontra dans la rue, et, avec des blasphèmes horribles, la jeta impétueusement sur ce tableau, d'où, ô miracle! il en sortit une grande abondance de sang; et en même temps la tête de ce misérable se tourna derrière. Il fut pris à l'instant, mené et mis entre les mains de la justice, et, sans autre forme de procès, remis entre celles du bourreau, pour être attaché à un infâme gibet, ayant auparavant fait l'amende honorable et demandé pardon à Dieu et à la Vierge au même lieu où il avait commis le sacrilége. On l'amena, la corde au col, marchant à rebours au devant du tableau de la Vierge, où, à genoux, reconnaissant l'énormité de son péché, la punition qu'il en avait reçue et celle qu'il en attendait, frappant sa poitrine et fondant en larmes, demanda humblement

pardon à Dieu et à la Vierge, en présence d'un grand nombre de peuple qui y était accouru de toute part. La Sainte Vierge témoigna avoir à gré sa repentance, car, en même temps qu'il eut achevé sa prière, sa tête fut remise en sa première place ; et le peuple, admirant les miséricordieuses bontés de cette Advocate des pécheurs, bénissant Dieu et son nom, se prit à crier *miracle* et *grâce* tout ensemble, que ce misérable obtint facilement de ses juges, et fut renvoyé pour faire pénitence.

» Cette maison fut changée en une chapelle nommée *N.-D. de Bonne Espérance* pour le miracle arrivé et l'espérance que nous devons avoir d'obtenir le pardon de nos fautes par l'intercession de cette glorieuse Vierge. La pierre, enfermée dans des cercles de fer et attachée à une chaîne, a demeuré longtemps pendue au devant de ce tableau. La dévotion du peuple et ses largesses dans cette chapelle furent si grandes, que le pape

Grégoire XI, par une bulle de la même année, du 22 octobre, commet au cardinal Flandin, du titre de Saint-Eustache, l'usage et l'emploi des oblations, dont une partie fut affectée pour l'entretien des religieuses de N.-D. des Miracles. »

L'église de N.-D. la Principale était autrefois église paroissiale et collégiale; c'est aujourd'hui l'église des Pénitents blancs. Dans la nef de droite, au fond de l'abside, se trouve l'autel de N.-D. de Bonne Espérance, qui fut élevé à l'endroit où eut lieu le miracle; la pierre qui avait été suspendue comme *ex voto* devant l'image de la Mère de Dieu a disparu; on y voit pourtant encore scellés dans la muraille les fers et les chaînes auxquels elle était attachée.

Note E.

Privilèges du Pont.

1° *Faveurs spirituelles accordées aux bienfaiteurs de l'Œuvre du Pont.*

Il n'est pas hors de propos de donner ici, dans son texte original avec la traduction française en regard, le tableau des Indulgences et autres faveurs spirituelles accordées à l'Œuvre du Pont d'Avignon ; ce tableau se voyait jadis dans les salles et dans l'église de l'hôpital Saint-Bénézet.

HÆ SUNT INDULGENTIÆ CONCESSÆ A DOMINO PAPA BENEFACTORIBUS PONTIS AVENIONIS ET HOSPITALIS.

DD. Papa Innocentius, et DD. Papa Alexander concesserunt unum annum et quadraginta dies;

DD. Papa Clemens IV duobus privilegiis duos annos et octoginta dies;

DD. Papa Bonifacius unum annum et quadraginta dies;

DD. Papa Urbanus unum annum et sexaginta dies;

DD. Papa Clemens V quadraginta dies.

Duodecim cardinales unusquisque quadraginta dies singulis diebus, misericorditer remiserunt.

Item peccata venialia et oblita offensasque patrum et matrum sine manuum injectione.

Remissio item conceditur de retentionibus votorum exceptis Hierosolimitano, et religionis, et castitatis. Item de transgressione juramentorum.

VOICI LES INDULGENCES ACCORDÉES PAR LE SOUVERAIN PONTIFE AUX BIENFAITEURS DU PONT ET DE L'HÔPITAL D'AVIGNON.

N. S. P. le pape Innocent et N. S. P. le pape Alexandre ont accordé un an et quarante jours ;

N. S. P. le pape Clément IV a accordé par deux priviléges deux ans et quatre-vingts jours ;

N. S. P. le pape Boniface, un an et quarante jours ;

N. S. P. le pape Urbain, un an et soixante jours ;

N. S. P. le pape Clément V, quarante jours ;

Douze cardinaux ont bien voulu accorder chacun quarante jours pour chaque jour.

Est accordée aussi Indulgence pour les péchés véniels oubliés et pour les offenses envers les pères et mères, qui n'ont pas été des voies de fait.

Est accordée aussi Indulgence pour le non accomplissement des vœux, sauf le vœu du pèlerinage à Jérusalem, celui d'entrer en religion et celui de chasteté. Est encore accordée l'Indulgence pour la transgression des serments.

Remissio item conceditur de injunctis pœnitentiis quas per impotentiam implere nequiverunt.

Item sacerdotibus et clericis qui istud negotium bene et fideliter tractaverint, quidquid in divinis officiis omiserint, est eis remissum a DD. Papa.

Item pœnitentias male factas; item illi qui jejunare non poterunt.

DD. Archiepiscopus Aquensis cum suffraganeis suis concessit ducentum dies;

DD. Archiepiscopus Arelatensis cum suffraganeis suis ducentum dies;

DD. Archiepiscopus Ebredunensis cum suis suffraganeis ducentum dies;

DD. Archiepiscopus Narbonensis cum suffraganeis suis ducentum dies omnibus remittit.

Item abbas Cluniacensis, abbas Cisterciensis, abbas Præmonstratensis, abbas S. Andreæ, abbas S. Victoris, abbas Grassæ, abbas S. Ægidii, abbas

Est accordée la remise des pénitences imposées que l'on est dans l'impuissance absolue de faire.

N. S. P. le pape accorde la rémission de toutes les omissions, qu'ils pourront avoir faites dans les offices divins, aux prêtres et aux clercs qui auront bien et fidèlement traité cette œuvre.

Même Indulgence pour les pénitences mal faites et pour tous ceux qui ne pourront jeûner.

Mgr l'archevèque d'Aix avec ses suffragants a accordé deux cents jours ;

Mgr l'archevêque d'Arles avec ses suffragants aussi deux cents jours ;

Mgr l'archevêque d'Embrun avec ses suffragants aussi deux cents jours ;

Mgr l'archevêque de Narbonne avec ses suffragants accorde à tous deux cents jours.

De même, l'abbé de Cluny, l'abbé de Citeaux, l'abbé de Prémontré, l'abbé de S. André (de Villeneuve), l'abbé de S. Victor (de Marseille), l'abbé de Grasse, l'abbé de Saint-Gilles, l'abbé de Montmajour, le

Montismajoris, prior Cartusiæ, Hospitalarii S. Joannis Hierosolimitani, Fratres Minores et Prædicatores, et omnes transeuntes per dictum pontem, omnium bonorum quæ fiunt et fient, tanquam membra, omnes benefactores dicti pontis faciunt participes et consortes.

Summa omnium Indulgentiarum à summis pontificibus concessarum : quadraginta et una quarantena pro qualibet eleemosyna.

Summa missarum, decem millia et amplius.

Summa Indulgentiarum cujusvis hebdomadæ.

Singulis diebus quibus erogatur eleemosyna, 77 anni et dies 25.

Summa menstruarum Indulgentiarum : qui quolibet die præbet eleemosynam 300 et octo anni, insuperque centum dies.

Summa Indulgentiarum anni totius: qui quolibet anni die eleemosynam impendit anni ter mille et quatuordecim ac insuper dies 45.

prieur de la Grande-Chartreuse, le grand-maître des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, les Frères Mineurs, les Frères Prêcheurs et tous les religieux qui passent sur ledit pont, rendent tous les bienfaiteurs de ce pont participants de tous les biens qui se font et se feront dans leurs ordres comme s'ils en étaient membres.

Somme de toutes les Indulgences accordées par les souverains pontifes : quarante et une quarantaines pour chaque aumône.

Somme des messes : dix mille et plus.

Somme des Indulgences pour chaque semaine :

Chaque jour que l'on fait une aumône, soixante-dix-sept ans et vingt-cinq jours.

Somme des Indulgences pour chaque mois : Celui qui fera l'aumône chaque jour pourra gagner trois cent huit ans et cent jours.

Somme des Indulgences de toute l'année : Celui qui fera l'aumône chaque jour de l'année pourra gagner trois mille quatorze ans et quarante-cinq jours.

Has Indulgentias confirmavit Dominus Papa Joannes XXII.

2° Diplôme de Guillaume de Forcalquier.

Ce diplôme est revêtu de la signature et du sceau pendant de Guillaume; il porte :

Præsentibus hoc præsenti scripto cunctis notificetur quod ego Gulielmus Dei gratia comes Forcalquerii, auditis miraculis et virtutibus quas D. N. J.-C. in sancta domo pontis Avenionis operatur, cupiens bonorum ejusdem domus esse particeps, et in remissionem peccatorum meorum, si aliqua jura seu usatica in transitum jam dicti pontis habeo vel habere debeo qualicumque modo: totum Deo et sanctæ domui, et in augmentum beati operis pontis quod B. Benedictus Dei admonitu et voluntate incepit, bono animo bonaque mente, dono et remitto in præsenti et in futuro.



N. S. P. le pape Jean XXII a confirmé toutes ces Indulgences.

2° Diplôme de Guillaume de Forcalquier.

Ce diplôme est revêtu de la signature et du sceau pendant de Guillaume ; il porte :

A tous présents soit notifié par cet écrit que moi, Guillaume, par la grâce de Dieu comte de Forcalquier, ayant ouï les merveilles et les vertus que N. S. J.-C. opère dans la sainte maison du pont d'Avignon, désirant participer aux biens de cette maison, et pour la rémission de mes péchés, si j'ai ou dois avoir quelque droit ou jouissance de quelque manière sur le passage dudit pont, je donne et remets, pour le présent et l'avenir, de bon cœur et bonne intention, tout à Dieu et à cette sainte maison, et en augmentation de l'œuvre pie du pont que le B. Bénézet entreprit par l'avertissement et la volonté de Dieu.

Insuper verò eodem modo concedo quod si per feuda nostra seu per terram nostram ligna vel blada, aut aliquæ res, ad sanctum opus prædicti pontis necessariæ transierint; quidquid in iis rebus propriis sæpe dicti pontis transierit, quidquid in iis per pedagium vel aliquod usaticum quærere potero, ut delicta mea oblivioni tradantur sanctæ domui prænominatæ per æterna tempora remitto.

Deinde verò cunctis bajulis meis notifico quod si qui per castra mea et villas, bladi bannum vadant, blada quæ propria prædictæ domus et operis fuerint, non pro banno illo disturbent, sed libere abire permittant.

Domum si quidem istam, omnesque res domus et omnia ad ejusdem servitium pertinentia per terram nostram et amicorum nostrorum eundo et redeundo, in nostro recepimus ducatu et custodia, omniumque amicorum meorum et fidelium firmâ securitate et salvacia.

De plus et de même manière, si par nos fiefs ou nos terres il passe du bois, du blé ou autre chose nécessaire à la sainte Œuvre dudit pont, et que je puisse rechercher quelque chose par droit de péage ou de jouissance sur tout ce qui passera appartenant audit pont, je veux bien céder le tout pour toujours à ladite sainte maison, afin que mes péchés soient oubliés.

Je notifie ensuite à tous mes préposés de ne point tracasser pour les droits et de laisser librement aller ceux qui, dans mes châteaux ou campagnes, viendront prélever des droits sur le blé ou chercher du blé pour lesdites Œuvre et maison.

En conséquence, nous prenons sous notre domination et notre garde, sous la sûreté et la sauvegarde de ceux qui nous sont fidèles et amis, cette maison, tous ses biens, tout ce qui concerne son service qui passera par nos terres et celles de nos amis.

Datum apud Manuescam anno Dominicæ Incarnationis MCCII mense novembri.

3° *Diplômes des comtes de Toulouse.*

Notum sit omnibus quod anno Dominicæ Incarnationis MCCXXXVII, scilicet XI calendas junii, accesserunt coram D. Raymundo, Dei gratia comite Tolosæ et marchione Provinciæ, Hugolanus Persona, præceptor domus pontis Rhodani Avenionensis S. Benedicti, et Petrus Trinsacius et Petrus Garetis, Fratres ejusdem pontis, offerentes eidem D. Comiti quoddam instrumentum bullatum bulla Illustrissimi D. Raymundi Dei gratia ducis Narbonæ, comitis Tolosæ, marchionis Provinciæ, filii reginæ Constantiæ, quondam patris felicis memoriæ ejusdem D. comitis supradicti; in quo quidem instrumento continebatur ducatus libertas et immunitas, data a dicto patre D. comite et solemniter confirmata Stephano

Donné à Manosque, l'an de l'Incarnation de N. S. 1202, au mois de novembre.

3° *Diplômes des comtes de Toulouse.*

Qu'il soit notoire à tous que l'an de l'Incarnation de N. S. 1237 et le 11 des calendes de juin, par devant Mgr Raymond, par la grâce de Dieu comte de Toulouse et marquis de Provence, ont paru : Hugolàin Persona, commandeur de la maison du Pont Saint-Bénézet d'Avignon, Pierre Trinsac et Pierre Gareti, Frères dudit pont, présentant audit seigneur comte un acte scellé de la bulle de l'illustrissime seigneur Raymond, par la grâce de Dieu duc de Narbonne, comte de Toulouse, marquis de Provence, fils de la reine Constance et d'heureuse mémoire père de mondit seigneur le comte : dans cet acte est relatée la liberté et franchise du duché accordée par ledit comte

quondam priori pontis supradicti et per ipsum priorem ponti et fratribus pontis tam præsentibus quam futuris.

Quia verò dictum instrumentum erat antiquum et etiam fila quædam in quibus bulla pendebat erant rescissa, et fere quasi omnia vetustate corrupta, præceptor et Fratres prædicti pontis, eidem D. comiti supplicarunt humiliter et devote, ut dictum instrumentum amore Dei, reintegrari, transcribi et bulla sua confirmari præciperet cujus instrumenti tenor talis est :

Notum sit omnibus præsentibus et futuris quod nos Raymundus Dei gratia dux Narbonæ, comes Tolosæ, marchio Provinciæ, filius reginæ Constantiæ, pro remedio animæ nostræ et animarum parentum nostrorum et prædecessorum, sicut pater noster bonæ memoriæ D. Raymundus, dux Narbonæ, comes Tolosæ, marchio Provinciæ, jam donavit, ita et nos donamus Deo et ponti Rhodani Avenionis et donationem à patre nostro

le père et solennellement confirmée à Etienne, jadis prieur dudit pont et par lui aux Frères du Pont présents et à venir.

Mais parce que ledit acte était vieux, que les fils auxquels tenait la bulle étaient presque tous coupés et pourris, le commandeur et les Frères dudit Pont ont humblement et respectueusement supplié ledit seigneur comte d'ordonner, pour l'amour de Dieu, de renouveler, transcrire et sceller de sa bulle cet acte dont la teneur suit :

A tous présents et à venir : qu'il soit notoire que nous, Raymond, par la grâce de Dieu duc de Narbonne, comte de Toulouse, marquis de Provence, fils de la reine Constance, pour le soulagement de mon âme et de celle de mes parents et de mes prédécesseurs, ainsi que l'a fait notre père de bonne mémoire Mgr Raymond duc de Narbonne, comte de Toulouse et marquis de Provence, nous donnons à Dieu et au pont du Rhône d'Avignon, et nous confirmons la do-

factam confirmamus tibi Stephano priori et per te ponti et Fratribus Pontis, præsentibus et futuris, ut omnes res prædicti pontis sint sub ducatu nostro, protectione et tutela; et ut in terra nostra et potestate, Fratres pontis per terram vel per aquam transeuntes de animalibus vel quibuslibet aliis rebus suis, ad usum operis et domus pontis, pedagium, tollam, questam, seu aliud quodlibet usaticum dare non teneantur; sed liberi et immunes ab omni exactione permaneant.

Et quod bajulus vel aliquis homo noster, nomine prædictarum exactionum aliquid ab eis accipere de cœtero, vel extorquere nullo modo præsumat.

Cujus beneficii à patre nostro priori et aliis Fratribus pontis collati perennem memoriam et firmitatem, et quod nullus nostrorum sit ausus contra donationem prædictam venire, chartam præsentem inde fieri et auctoritate bullæ nostræ muniri volumus et mandamus.

nation faite par notre père à toi, prieur Etienne, et par toi au pont et aux Frères du pont, présents et à venir, afin que toutes les propriétés dudit pont soient sous notre domination, protection et tutelle; et que dans nos domaines et juridiction les Frères du pont portant par terre ou par eau leurs animaux ou tout autre des choses à usage à l'Œuvre et maison du Pont, ne soient pas tenus d'acquitter péage, droit ou tout autre impôt, et qu'ils soient libres et exempts de toute exaction.

Et que nul préposé et aucun d'entre nos gens n'essaie pas, au nom desdites exactions, de recevoir d'eux ou de leur extorquer quoi que ce soit.

Et pour mémoire éternelle et sûreté de ce bienfait accordé par notre père au prieur et aux autres Frères du pont, et afin que nul des nôtres n'ose s'élever contre ladite donation, nous voulons et ordonnons que la présente charte soit dressée et qu'elle soit munie de l'autorité de notre bulle.

Datum apud Montem Favum anno Dominicæ Incarnationis MCCIII mense septembri, in præsentia DD. Uticensis episcopi, Rostagni de Sabrano comestabuli, Rostagni de Codoleto, Raymundi Torquerii et Stephani, prioris pontis.

Ces diplômes ont été publiés par les Bollandistes et par Th. Raynaud, sous le titre de *Jura Pontis*; ils avaient été conservés par le savant Henri de Suarez, docteur *in utroque jure* et neveu de l'illustre évêque de Vaison.

Donné à Montfavet, l'an de l'Incarnation de N. S. 1203, au mois de septembre, en présence de Mgr l'évêque d'Uzès, du connétable Rostaing de Sabran, de Rostaing de Codolet, de Raymond Torquier et d'Etienne, prieur du pont.

Note F.

Les tours du pont.

La tour de Villeneuve, à laquelle autrefois venait aboutir le pont, fut construite, en 1307, par Philippe le Bel, qui voulait mettre son territoire en sûreté contre les atteintes de Charles II, roi de Sicile, à qui il avait cédé la ville d'Avignon. Les papes, devenus maîtres d'Avignon, voulurent aussi mettre cette cité à l'abri d'un coup de main de la part du roi de France; ils firent bâtir à l'entrée du pont une tour opposée à celle de Villeneuve; mais les agents du roi très-chrétien ne leur permirent pas d'achever cette construction. Il fallut toute l'énergie du cardinal Julien de la Rovère, légat et archevêque d'Avignon (plus tard pape sous le nom de Jules II), pour terminer

la bâtisse de cette tour et la garnir de fortifications et de machines de guerre. Cette tour faisait partie de l'hôpital du Pont; en 1736, on établit, même dans son enceinte, la salle du conseil d'administration; on ferma la porte qui établissait communication avec le pont, et on grava sur le mur l'inscription suivante :

SANCTUS BENEDICTUS

HAC QUONDAM ADITUM AD PONTEM A SE RHODANO

IMPOSITUM APERUIT;

HAC CELEBRI IN POMPA SUMMI PONTIFICES, REGES

OLIM ET IMPERATORES

AVENIONEM INGRESSI.

QUICUMQUE MANU, OPIBUS, CONSILIO ACCEPTOS

HIC HOSPITES ADJUVAS,

HAC VIA TUTUS IN CŒLUM PERGES.

M.D.CC.XXXVI.

PROPRIIS RECTORUM SUMPTIBUS.

« C'est par ici que S. Bénézet ouvrit autrefois
» un accès sur le pont qu'il avait jeté sur le Rhône;
» c'est par ici qu'autrefois firent leur entrée solen-
» nelle dans Avignon les souverains pontifes, les
» rois et les empereurs. O vous, qui aidez les hôtes
» de cette maison de vos services, de vos deniers
» et de vos conseils, vous irez par cette voie en
» sûreté jusqu'au ciel. 1736. Aux frais des Rec-
» teurs. »

On lit dans le *Mémoire statistique sur le département de Vaucluse*, par Maxime de Pazzis :

« Le Pont Saint-Bénézet était composé d'arches ayant 33 mètres d'ouverture et 4 mètres de largeur, en voûtes surbaissées formées par quatre bandeaux de pierres de taille. Loin d'être en ligne droite, il avait plusieurs coudes vers son milieu et dans la branche de Villeneuve ; les piles étaient défendues par des éperons considérables, et sur

quelques-unes étaient établies des chapelles et de petites habitations. »

M. Guérin s'exprime ainsi au sujet du pont, dans son *Abrégé de l'Histoire d'Avignon :*

« Dès qu'on put traverser le fleuve sur ce pont, dont il existe encore des arches d'une hardiesse étonnante, les consuls qui, conjointement avec l'évêque, gouvernaient la République, firent un règlement pour les droits de péage, rétribution qui devait servir à son entretien : le cavalier et son cheval furent taxés à deux deniers, un âne à un denier, un traîneau à quatre, un piéton à deux oboles, un cochon à une obole ; on fit aussi un tarif pour les marchandises. »

Annales de l'Œuvre du Pont d'Avignon.

On ne lira pas sans intérêt, à la suite d'un livre consacré tout entier à la louange de S. Bénézet et de son œuvre impérissable, les annales de cette même œuvre ; nous les avons dressées avec le plus grand soin, et c'est pour la première fois qu'elles sont publiées ainsi coordonnées et réunies.

1177 Arrivée de S. Bénézet à Avignon.

1180 *Mois de mai*. D'après le P. Raynaud, le P. Papebrok, Mgr de Suarez et autres, Bertrand de Gardia vend à l'Œuvre du Pont du Rhône, à Frère Bénézet, procureur, et aux autres Frères, pour la somme de 1750 sous, tous les droits qu'il a *in portu et in caudelo portus*. L'acte est passé dans la chambre du consul Brocard, en présence de l'évêque Rostaing.

1181 *Mois d'avril.* Galburge et son fils Raymond Malvicini vendent aux mêmes (Bénézet est appelé *ejusdem operis incœptor et minister*) une maison et un jardin. L'acte est passé, en présence de onze témoins, par devant le notaire Etienne et les consuls; il est scellé du grand sceau de la ville.

1184 14 *avril*. Mort de S. Bénézet.

1185 *Mois de janvier.* Rostaing, évêque d'Avignon, d'accord avec les consuls, renouvelle les règlements pour les droits qu'avaient établis l'évêque et les consuls sur tout ce qui passe sur le pont, alors que *piæ recordationis frater Benedictus pontem incœpit.*

1187 *Mois d'août.* Jean Benoît, prieur de l'Œuvre du Pont, obtient du chapitre de la cathédrale la faculté d'avoir une église, un cimetière et un chapelain pour la commu-

nauté des Frères Pontifes. L'acte fut dressé par Guillaume de Réali, prévôt d'Avignon, devant l'évêque Rostaing.

— *Même année.* Les Frères du Pont s'engagent par les vœux de religion.

— *Même année.* Alasaccia vend audit Jean Benoît, au prix de 750 sous, ses droits sur le port.

1191 Bulle de confirmation donnée par Clément III de la corporation des Frères Pontifes.

1193 *Octobre.* Giraud l'Ami engage douze deniers qu'il a sur le port du Rhône et *in caudelo portus*.

1196 *Août.* Pons de Bosqueto, prieur du Pont, achète les droits dudit Giraud.

1198 *Juillet.* Vente passée devant l'évêque Rostaing : Etienne, prieur du Pont, achète du



prévôt Guillaume deux deniers de cens que le chapitre de la cathédrale a sur l'église de *N.-D. de Castello.*

1202 *Novembre.* Droits accordés à l Œuvre du Pont par Guillaume IV, comte de Forcalquier.

1203 *Septembre.* Etienne, prieur du Pont, obtient de Raymond, comte de Toulouse et seigneur de Provence, la confirmation des priviléges accordés aux Frères Pontifes par son père Raymond de Saint-Gilles.

1204 *Juillet.* Trimond des Angles donne audit Etienne l'ile de Balancas sur le Rhône.

1205 *Octobre.* Vente audit Etienne de droits sur le port par Rostaing Imberti et son épouse.

1207 *Mars.* Vente au même des droits sur le port par Pons Raimundi, Girunculus et

Bertrand d'Aramon. L'acte est passé *in refectorio Fratrum de Ponte.*

1207 8 *septembre.* Confirmation par Guillaume IV de Forcalquier des priviléges par lui accordés en 1202.

1216 16 *juillet.* Vente de droits sur le port au Frère prieur Guillaume de Saint-Pons par Bertrand Garda.

1216 9 *septembre.* Même vente au même par Alisiard. L'acte est passé dans la chambre peinte de l'évêque, en présence dudit évêque et des consuls.

1222 Profession d'Elie de Barjols, prêtre.

1233 *Juin.* Vidimus obtenu par les Frères Pontifes devant le juge Rufino de Pavie de toutes les concessions à eux faites par Giraud l'Ami.

— *Même année.* La ville d'Avignon se charge

des réparations du pont; le chevalier Raymond de Reis et Durand Aiguerrii sont nommés recteurs de l'Œuvre par les consuls et imposés par eux à la communauté des Frères. Différends entre la ville et ces religieux.

1237 *Juin.* Hugolain, commandeur de la maison des Frères du Pont, obtient de Raymond le Jeune, comte de Toulouse, ratification des priviléges de 1203, dont l'acte est usé.

1260 L'évêque Zoën décide que le prieur des Frères Pontifes sera nommé par l'évêque d'Avignon; il choisit le chanoine Raymond Hugonis.

1261 19 *Septembre.* Rostaing de Pujault lègue 50 sous tournois à l'Œuvre du Pont.

1269 Legs de 25 sols tournois à la même Œuvre par Raymon de Raissasse.

1286 Legs de 20 sols tournois à la même Œuvre par Saura de Medulhone.

1296 *Juillet.* André de Languissel, évêque d'Avignon, confirme la vente d'une maison, consentie par Guillaume de Cossans, prieur du Pont et de N.-D. de Rognonas.

1302 Le même André nomme recteur de l'Hôpital du Pont le Frère donné Jean de Bagnols, sur la présentation de Raymond de Mouriès et Raymond d'Aureille, procureurs du Pont.

1304 16 *mars.* Requête présentée à l'évêque Bertrand de Aïmini par le Frère Pierre Rimbert, au nom de la communauté du Pont, contre le prieur de l'Œuvre.

1310 25 *février.* Des Frères Pontifes quittent Avignon pour aller prendre la direction de l'hôpital du pont Saint-Esprit.

1311 16 *mars*. Lettre du roi Philippe le Bel au sénéchal de Beaucaire pour qu'on ne trouble pas les Frères Pontifes dans la perception des droits de péage et de pontonage.

1331 Extinction des Frères Pontifes et union de leur chapelle au chapitre de Saint-Agricol par Jean XXII.

1332 24 *janvier*. Raban, comte de Provence et seigneur d'Avignon, à la prière de Jean Guifredi, bourgeois et recteur de l'Œuvre du Pont, renouvelle les concessions faites à ladite Œuvre en 1202 et 1204.

1345 19 *mai*. Legs fait à l'hôpital du Pont par Paul de Sade.

1348 3 *avril*. Legs fait audit hôpital par Laure de Noves, épouse de Hugues de Sade *(acte conservé aux archives de la famille de Sade)*.

1349 Démolition et reconstruction de l'hôpital du Pont par suite de l'agrandissement de l'enceinte de la ville.

1390 22 *novembre*. Laurent Riccardi est chargé d'administrer les revenus de l'ancienne maison des Frères Pontifes.

1432 Les recteurs de l'hôpital du Pont donnent procuration pour faire quêter en leur nom dans les provinces de Vienne et de Bourges et faire poursuivre les faux quêteurs.

1444 *Juin*. Bulle d'Eugène IV portant indulgences pour la visite de l'église du Pont.

1453 20 *septembre*. Le cardinal de Foix, légat, unit le prieuré de Montfavet à l'hôpital du Pont. Gaucher de Forcalquier, évêque de Gap, se démet des droits qu'il a sur ce prieuré qu'il tient en commande, et se réserve une pension viagère de 600 florins d'or.

1459 13 *septembre*. En vertu d'une bulle de Nicolas V, de l'an 1451, le cardinal-légat Pierre de Foix unit à l'hôpital du Pont celui du *Saint-Esprit* et celui de la *Vierge Marie Blanche*.

1469 Les consuls Thomas Busaffi, Antoine Vitrici et Jacques de Néri interviennent dans une affaire comme recteurs de l'Œuvre du Pont.

1476 21 *juin*. Ordonnance du roi Louis XI portant que les revenus du péage du pont seront appliqués à l'entretien et aux réparations dudit pont.

1485 5 *mars*. La ville d'Avignon supplie le pape de confirmer l'union que le cardinal de Foix a faite du prieuré de Montfavet à l'hôpital Saint-Bénézet.

1670 18 *mars*. Le corps de S. Bénézet est transporté dans l'église de l'hôpital.

1672 3 *mai*. Il est porté de nouveau dans la chapelle du Pont.

1674 26 *mars*. Il est solennellement porté au couvent des Célestins.

1679 23 *février*. A la requête de Mgr Nicollini, vice-légat, et de Louis de Fogasse de la Bastie d'Entrechaux, chanoine de N.-D. des Doms, le pape Innocent XI unit à l'hôpital Saint-Bénézet l'hospice *Saint-Lazare des lépreux* et celui de *Saint-Roch des pestiférés*. Les scrofuleux sont reçus à Saint-Bénézet à la place des pauvres voyageurs.

1736 On refait la grande salle du bureau de l'hôpital du Pont.

1745 On rebâtit la façade de son église.

L'église de l'hôpital Saint-Bénézet fut désignée par l'autorité ecclésiastique pour les stations ju-

bilaires, au mois de juin 1707, lors du jubilé accordé par Clément XI pour la paix; au mois de février 1728, lors du jubilé accordé par Benoît XIII pour les nécessités publiques; au mois de mai 1741, lors du jubilé accordé par Benoît XIV à l'occasion de son élévation sur la chaire de Saint-Pierre; au mois de juin 1745, lors du jubilé accordé par le même pape pour la paix; au mois de février 1751, lors du jubilé de l'année sainte; et au mois de mars 1759, lors du jubilé accordé par Clément XIII, à l'occasion de son élection.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE.

Préface. IX

CHAPITRE I. Naissance et premières années de S. Bénézet. — Sa vocation divine. — Il arrive à Avignon. 17

CHAP. II. Fondation du pont et des Frères Pontifes. — Mort de S. Bénézet et sa sépulture. 25

CHAP. III. Quelques-uns des miracles opérés par l'intercession de S. Bénézet avant et après sa mort. 33

CHAP. IV. Réflexions sur les merveilles de la vie de S. Bénézet. — Erreurs des anciens légendaires sur ce Saint. 43

CHAP. V. Les corporations de bateliers dans les Gaules. — Origine des Frères Pontifes. — S. Jacques du Haut-Pas. — Le pont Saint-Allucio. — Constructions de ponts au XIIe siècle et dans les siècles suivants. 59

CHAP. VI. Organisation des Frères Pontifes d'Avignon. — Eclat de cette corporation et sa décadence. — Ses fondations hors d'Avignon. — Le pont de Bonpas. 67

Chap. VII. Description du pont Saint-Bénézet et de sa chapelle. — L'hôpital du pont. — Commencement de la ruine du pont. — Première translation et reconnaissance des reliques du Saint. 81

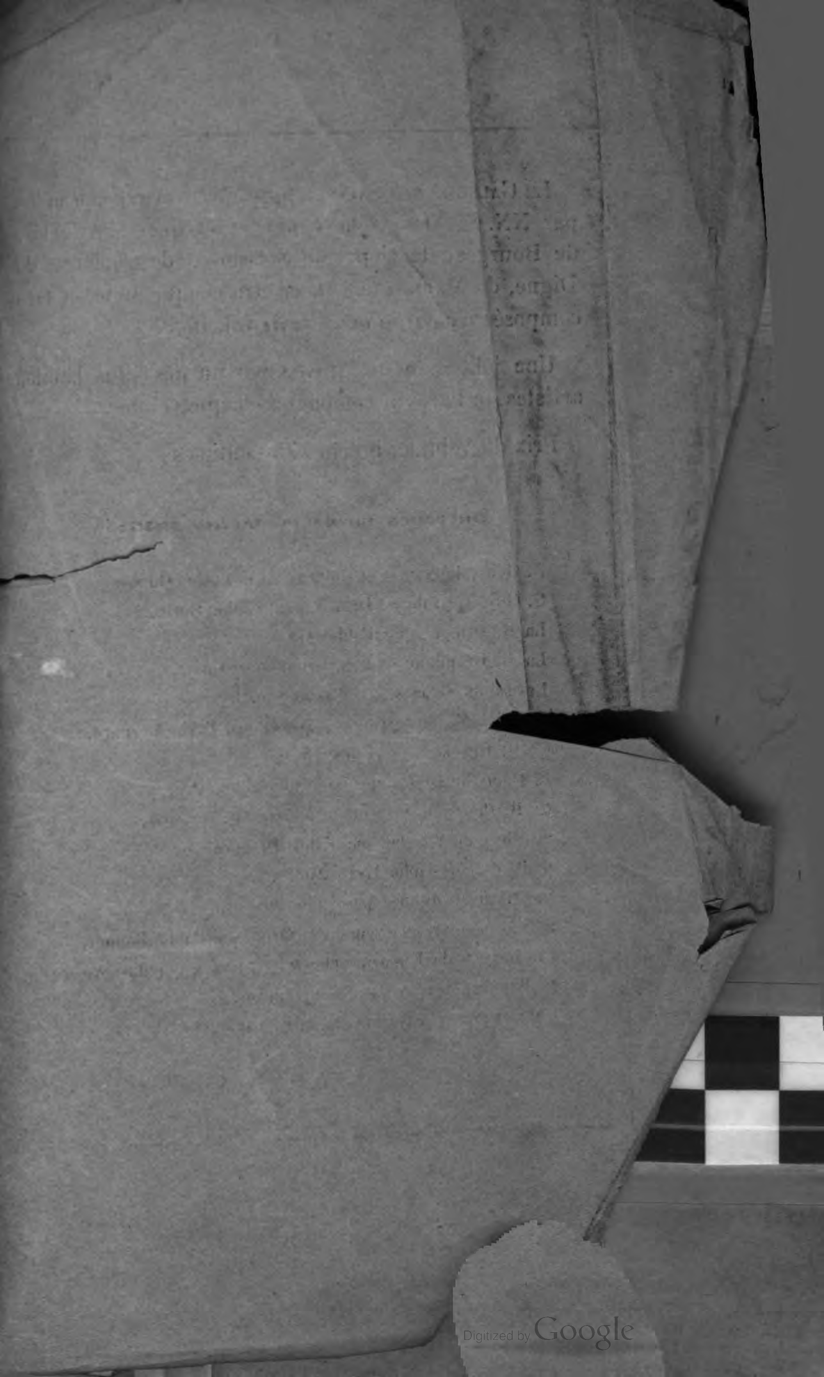
Chap. VIII. Seconde translation des reliques de S. Bénézet. — Leur troisième translation. — Leur profanation. 99

Chap. IX. Quatrième translation. — Lieux où sont vénérées des reliques de S. Bénézet. — Conclusion. 116

Pièces justificatives. 127

FIN DE LA TABLE.

Carpentras. Impr. Devillario.



La Galerie des Saints, approuvée et recommandée par NN. SS. les archevêques et évêques d'Avignon, de Bourges, de Gap, de Soissons, de Châlons, de Digne, du Mans, etc., s'accroîtra chaque année et sera composée d'environ *deux cents* vol. in-12.

Une jolie vignette, gravée par un des plus habiles artistes de Paris, accompagne chaque volume.

Prix du volume, broché, 75 centimes.

Ouvrages parus en février 1855 :

S. Gens, laboureur et solitaire, par l'abbé Ollivier.
S. Guy, suivi de S. Didace, par l'abbé Gorini.
La B. Oringe, par l'abbé Autié.
La B. Germaine Cousin, par l'abbé Autié.
Les saints Soldats, par l'abbé Saurel.
[illegible]èle de Sigmaringue, avocat, par l'abbé Bernard.
[illegible] Herman, par l'abbé Grangé.
S. Louis de Gonzague, par l'abbé Bernard.
Le B. Pierre de Luxembourg, par Aug. Canron.
Ste Rose de Viterbe, par l'abbé Bernard.
S. Roch, par l'abbé J.-F. André.
Ste Marie d'Oignies, par l'abbé Bernard.
S. Eloi, orfèvre et évêque de Noyon, par l'abbé Bonnet.
Ste Isabelle de France, sœur de S. Louis, par l'abbé André.
S. Bénézet, berger, par Aug. Canron.
Ste Geneviève, patronne de Paris, par l'abbé Autié.